

Etat des lieux prospectif des radios associatives de Bretagne

Afdas



PREFECTURE
DE LA REGION BRETAGNE

Direction régionale
du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle

Contexte de l'étude

La CORLAB - Coordination des radios locales et associatives de Bretagne - assure une fonction de veille et d'expertise sur le secteur radiophonique en Bretagne. La CORLAB a produit en 2015 un premier diagnostic sur le modèle économique des radios associatives de Bretagne. L'étude-action ici vise à apprécier les forces, faiblesses et évolutions du secteur radiophonique depuis ces 3 dernières années.

Cette étude-action s'inscrit dans ce mouvement de professionnalisation des radios associatives, visant à renforcer la connaissance des emplois, des métiers et des besoins en compétences et en qualifications et de leurs évolutions. Cette étude action inclut, conformément à la réglementation et aux orientations stratégiques en Bretagne, une dimension sexuée.

Précisions sur la méthode

La synthèse ici produite s'appuie sur :

- ▶ Une étude statistique exhaustive à partir des données 2017 rattachées aux 34 radios associatives à jour implantées sur le territoire régional. Ces données ont été consultées sur site au Conseil Régional de Bretagne les 17 et 18 juillet 2018. Conformément à la réglementation liée à la protection des données personnelles (RGPD) et comme le prévoit le Code des relations entre le public et l'administration, l'ensemble des données personnelles ont été préalablement occultées et anonymisées.
- ▶ Une approche qualitative à partir d'entretiens semi-directifs opérée auprès d'un panel de 20 radios associatives / 72 salarié-e-s (51 hommes - 21 femmes).

Sommaire

1. [Contexte général de l'activité radiophonique associative en Bretagne](#)
2. [Le poids du bénévolat dans les activités des radios associatives](#)
3. [Description et analyse des ressources humaines des radios associatives de Bretagne](#)
4. [Analyse fonctionnelle : pour une meilleure compréhension des activités et des métiers au sein des radios associatives](#)
5. [Analyse des besoins et de l'offre de formation continue à destination des salarié-e-s des radios associatives de Bretagne](#)
6. [Analyse des pratiques de coopération-mutualisation à l'échelle du secteur radiophonique](#)
7. [Description et analyse des données économiques des radios associatives de Bretagne](#)
8. [Leviers d'action](#)



Contexte général de l'activité radiophonique associative en Bretagne

34 radios - 59 fréquences

Le paysage radiophonique associatif de Bretagne a connu plusieurs évolutions significatives en 2017 :

- ▶ Disparition des deux antennes de Zénith FM sur le département de l'Ille-et-Vilaine. En proie à des difficultés financières, l'association Zénith FM a cessé d'émettre sur ses deux fréquences de la bande FM (La Couyère / Vitré) en avril 2017. La liquidation judiciaire prononcée par le Tribunal de commerce de Rennes a engendré le licenciement de cinq salarié-e-s. Aucun appel à candidature à l'obtention de ces deux fréquences n'a pour l'heure été émis par le CSA.
- ▶ En avril 2017, naissait Radio Pays de Léon à Landivisiau, radio associative succédant sur la bande FM, sur la même fréquence, à Melody FM.
- ▶ Apparition sur la bande FM le 1^{er} février 2017 de radio Fréquence 8 dans la région de Montfort-sur-Meu, à l'ouest de Rennes.
- ▶ Apparition sur la bande FM le 8 juillet 2017 de Radio Balises sur le pays de Lorient.
- ▶ Fréquence 8 et Radio Balises sont donc les toutes dernières radios associatives fraîchement débarquées sur les ondes - confortant numériquement le nombre de radios associatives sur le territoire régional (35 au total).
- ▶ Si le territoire régional compte pour l'heure officiellement 35 radios associatives, l'étude-action fait ici référence à 34 radios associatives uniquement, et ce en raison du caractère flou et incertain lié à l'activité de Radio Morbihan Sud (procédure de liquidation en cours / interlocuteurs injoignables)

Un champ entre renouvellement et pérennité ?

- ▶ La structuration du secteur radio apparait relativement figée depuis la grande vague de libéralisation de la bande FM dans les années 80. La grande majorité des radios associatives sont actives depuis plus de 10 ans. Scruter l'âge des radios associatives du territoire permet d'en voir d'un côté sa maturité !
- ▶ Néanmoins, à l'image de Fréquence 8, Radio Balises, Bretagne 5, Timbre FM, Station Millenium ; toutes 5 apparues il y a moins de 6 ans ; il convient d'observer en Bretagne, d'un autre côté, sa capacité à se renouveler ; témoignant d'un dynamisme en matière de radiodiffusion associative.
- ▶ L'appétence pour la radiodiffusion associative en Bretagne s'observe également avec l'essor de nouvelles webradios : Oufipo, Radio Larg', Vos gueules les mouettes, Radio Pikez, Radio Naan(Art), WebRadio'R, Radio du Blosne, Radio Langue et Communication ; pour ne citer qu'elles !

Les radios associatives représentent un peu plus de 10% des entreprises de l'audiovisuel en Bretagne

Cf. [CPNEF Portrait statistique des entreprises, des salariés et des métiers du champ de l'audiovisuel](#))

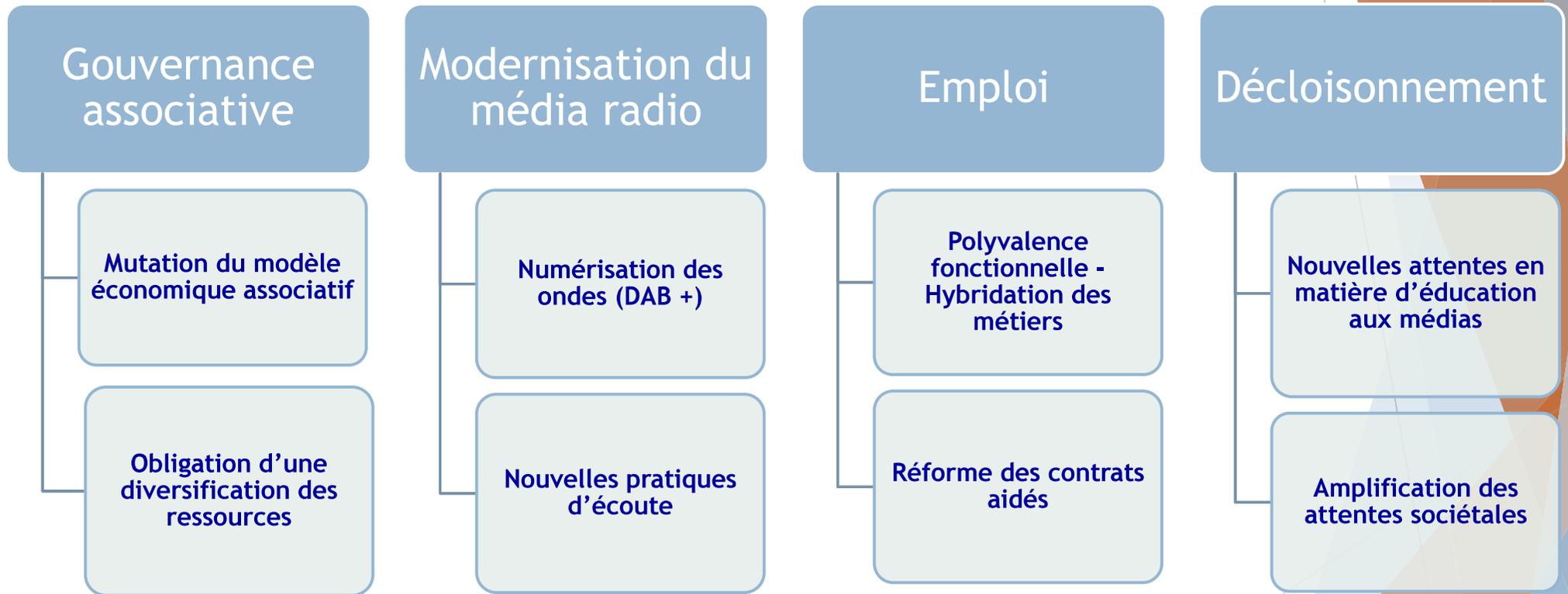
Diversités éditoriales

- ▶ 2 radios étudiantes, implantées sur les deux principales métropoles universitaires régionales, sont rattachées au réseau Radio Campus France
- ▶ 3 radios adhérentes à la Féarock
- ▶ 4 radios associatives en langues bretonnes (2 radios brittophones + 2 radios bilingues) structurées au sein d'un même réseau : Brudañ ha skignañ.
- ▶ 1 radio qui produit une part de programmes en gallo.
- ▶ 7 radios confessionnelles (dont 5 radios adhérentes au réseau national RCF)
- ▶ 17 radios généralistes de proximité
- ▶ 2 fédérations de radios :
 - ▶ La CORLAB (Coordination des radios locales et associatives de Bretagne) - 16 radios adhérentes
 - ▶ La FRLPB (Fédération des radios locales et privées de Bretagne) - 10 radios adhérentes

Répartition des radios par département

	Nb total de radios	Brudañ ha skignañ	FFRC	Radio Campus	Féarock	CORLAB	FRLPB
Région Bretagne	34	4	7	2	3	16	10
Côtes d'Armor	7	1	1		1	3	1
Finistère	11	2	2	1	1	4	5
Ille-et-Vilaine	10		2	1	1	5	4
Morbihan	6	1	2			4	

Un secteur en proie à plusieurs facteurs interdépendants de mutation :



Des attentes en voie de multiplication, à la croisée d'une variété de référentiels

Mission de
communication
sociale de
proximité

Education
Populaire

Médiation
artistique et
culturelle

Economie Sociale
et Solidaire

Création sonore
et artistique

Animation sociale
et territoriale

Transition
numérique et
multimédia

Prescription
musicale et
culturelle

Organisation
d'événements

Valorisation -
conservation du
patrimoine sonore
(et linguistique)

The slide features a white background with decorative geometric shapes. On the left, a blue trapezoidal shape is partially visible. On the right, there is a large orange trapezoidal shape and a smaller olive green trapezoidal shape below it. A thin blue line and a thin orange line cross the white space, separating the shapes.

Le poids du bénévolat dans les activités des radios associatives

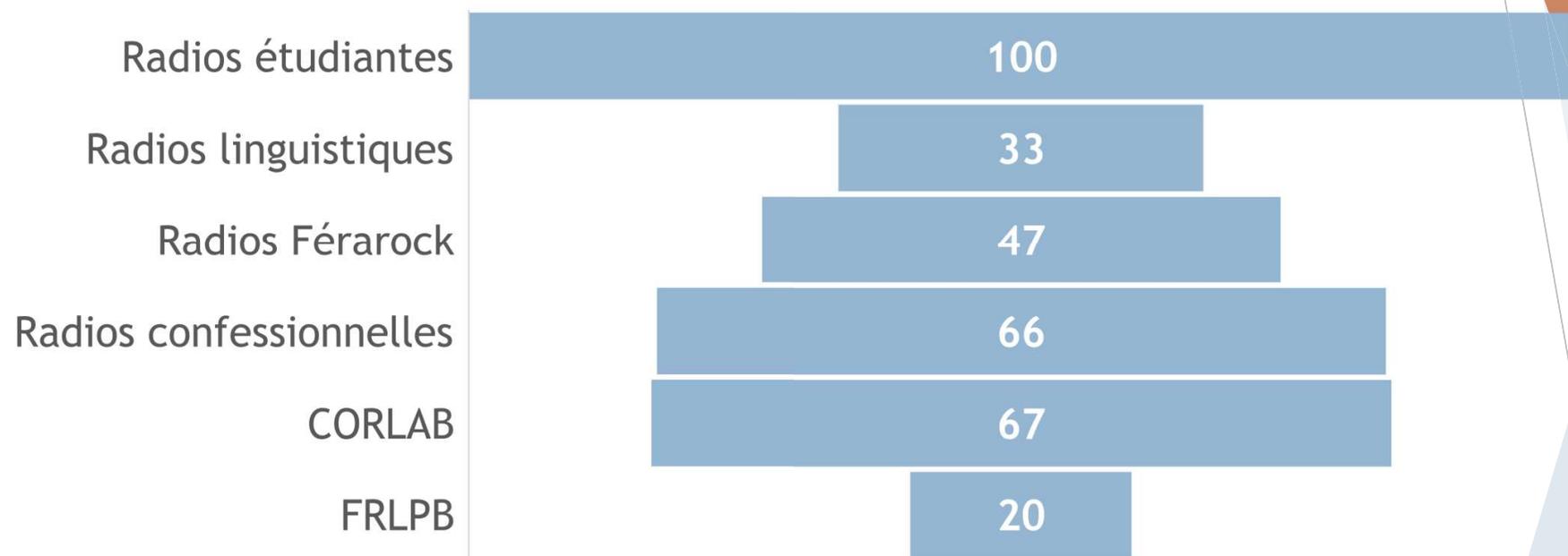
Bénévolat - Données générales

- ▶ **L'activité des radios associatives repose en grande partie sur l'investissement des bénévoles** ; qui définissent et guident le projet des radios ; enrichissent leur ligne éditoriale et politique tout en contribuant activement à la production régulière d'émissions. Plus ordinairement, ils-elles sont au cœur de la vie associative des radios.
- ▶ **Les modèles associatifs sont divers en fonction du projet et du budget de la radio.** La participation des bénévoles sur les différentes fonctions (tâches éditoriales, techniques, d'administration, de gestion, de production, de programmation, de communication, d'animation de l'équipe) varie ainsi sensiblement selon les radios.
 - ▶ Moins de 15 bénévoles : 9 radios
 - ▶ Entre 16 et 40 bénévoles : 11 radios
 - ▶ Entre 41 et 70 bénévoles : 9 radios
 - ▶ Plus de 70 bénévoles : 5 radios

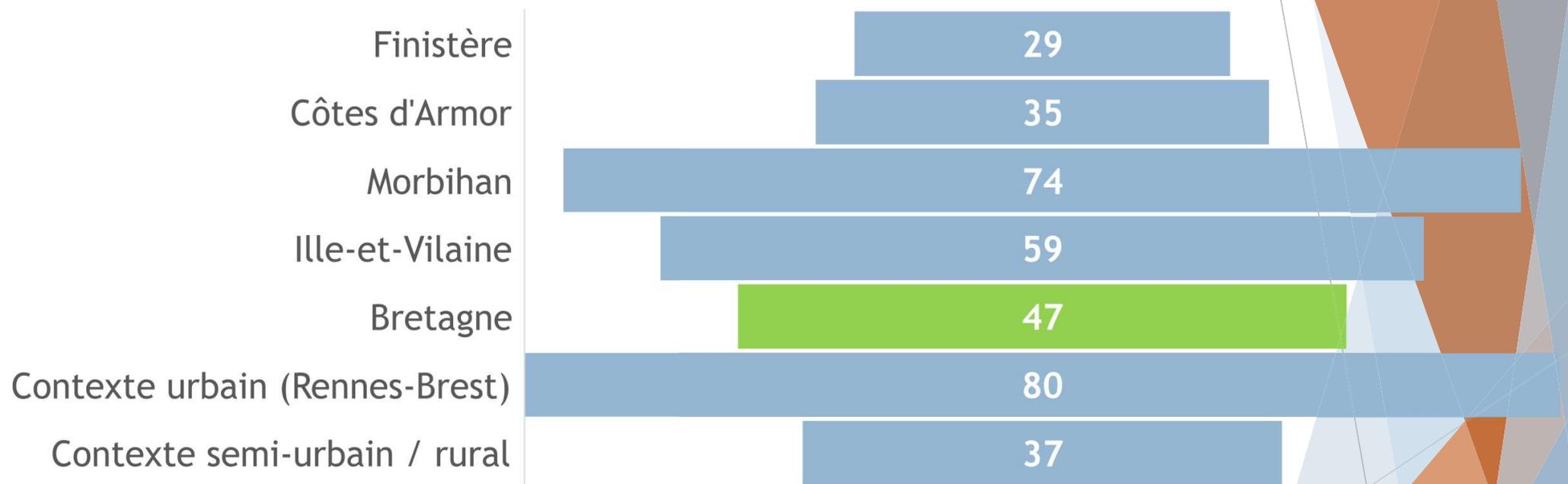
Bénévolat - Données générales

- ▶ La participation globale des bénévoles dans l'activité des radios associatives se stabilise par rapport à 2014.
- ▶ On dénombre en 2017, sur l'ensemble des radios associatives de Bretagne, **1 603 bénévoles pour une moyenne de 47 bénévoles par radio** (contre une moyenne de 48 en 2014).
- ▶ **28% du total des bénévoles dans les seules radios RCF** ; qui bénéficient d'un soutien important de leurs fidèles (82 bénévoles en moyenne dans chaque RCF).
- ▶ **40% du total des bénévoles dans les seules 8 radios urbaines rennaises et brestoises (80 bénévoles en moyenne).**
- ▶ Il est important de rappeler la forte disparité entre les fréquentations des radios urbaines (80 bénévoles en moyenne) et des radios en zone rurale (37 bénévoles en moyenne) ; qui peinent davantage à « recruter » de nouveaux bénévoles et qui éprouvent pour certaines des difficultés à renouveler leurs instances dirigeantes.

Nombre moyen de bénévoles par catégorie de radios



Nombre moyen de bénévoles par territoire



Approche sexuée : une représentation minoritaire des femmes au sein des Conseils d'Administration des radios

- ▶ Sur les 34 radios, seules 6 d'entre elles sont présidées par des femmes.
- ▶ 2 radios ont opté pour une coprésidence mixte.
- ▶ L'analyse des membres des Conseils d'Administration de 23 radios révèle que les femmes ne représentent qu'un tiers des représentant-e-s bénévoles au sein des CA (en moyenne composés de 7 personnes élues).
- ▶ Nous n'avons pu consulter la liste exhaustive de l'ensemble des bénévoles des radios afin d'élargir cette approche à l'ensemble des contributeurs-rices volontaires des radios associatives de Bretagne.

Bénévolat : une fonction centrale et complexe

- ▶ La formation et l'accompagnement des bénévoles dans leurs projets radiophoniques constituent l'une des fonctions clés des différent-e-s salarié-e-s des radios associatives.
- ▶ Le rapport quotidien au bénévolat est une question essentielle pour les radios ; qui expriment des besoins de perfectionnement sur les logiques d'organisation et d'équilibre entre personnels permanents et bénévoles actifs ; ainsi que sur les stratégies d'encadrement et de management des ressources bénévoles.
- ▶ La plupart des radios associatives n'ont pas les moyens de salarier un directeur et ont, pour bon nombre, la volonté de conserver une vie associative forte, avec des responsabilités partagées entre le bureau, les bénévoles et les salariés. De plus en plus d'associations radio font d'ailleurs le choix d'une **gouvernance collégiale**.

Bénévolat - Préconisations

1. Encourager la **valorisation comptable** du bénévolat.
2. Procéder à une **analyse détaillée des profils des bénévoles** afin d'apprécier la diversité sociologique des contributeurs-rices volontaires des radios associatives.
3. Procéder à une **monographie des motifs d'intérêt et sources de motivation des bénévoles** des radios associatives de Bretagne dans leur participation aux activités des radios et apprécier la part de l'investissement bénévole sur les différentes fonctions des radios associatives.
4. Proposer des **espaces de formation et de rencontre** à destination des bénévoles des radios associatives de Bretagne pour permettre une confrontation des univers radiophoniques et un questionnement partagé sur le fonctionnement des différentes structures.

Bénévolat - Précisions sur la valorisation comptable

- Les contributions volontaires constituent pour les radios associatives une de leurs grandes ressources traditionnelles (travail des bénévoles, prestations réalisées à titre gratuit, locaux mis à disposition gratuitement etc.).
- Rendre visible le bénévolat contribue à **évaluer l'importance des ressources que les radios associatives sont capables de mobiliser**. Une donnée capitale à l'heure où les associations sont invitées à être de plus en plus transparentes, notamment vis-à-vis des financeurs. Certes, l'enregistrement des contributions des bénévoles dans les comptes annuels de l'association n'est pas obligatoire. Toutefois, bien que ces contributions soient effectuées à titre gratuit, elles n'en demeurent pas moins une valeur économique justifiant de les faire figurer dans les documents financiers.
- Les radios associatives ont donc tout intérêt à faire apparaître la contribution volontaire dans leur comptabilité pour une **meilleure visibilité de leur dynamisme, de leur activité réelle et du volume de travail consacré à telle ou telle action**.
- La valorisation comptable du bénévolat démontre également aux financeurs publics, dans un langage qui est le leur, l'apport effectif et non négligeable que fournit la radio par rapport aux subventions demandées.



Description et analyse
des Ressources Humaines au sein
des radios associatives de Bretagne

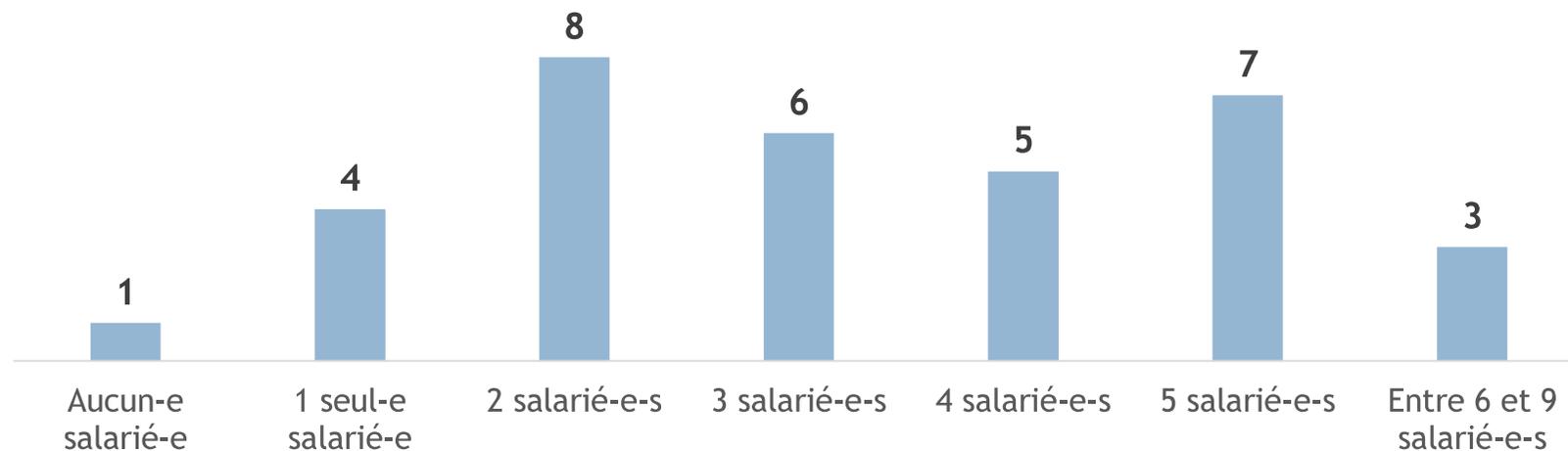
114 salarié-e-s au total - 3,3 salarié-e-s en moyenne par radio.

- ▶ Ce chiffre est en baisse par rapport à 2014 (128 salarié-e-s pour une moyenne de 3,8 salarié-e-s par radio).
- ▶ Cette diminution du nombre de salarié-e-s au sein des radios associatives de Bretagne s'explique tout d'abord par **l'évolution du paysage radiophonique**
- ▶ Cette diminution s'inscrit dans un contexte général de **baisse générale de l'emploi associatif en Bretagne.**
- ▶ **La réforme des contrats aidés.** Avant les annonces d'août 2017, 15 salarié-e-s étaient en contrats aidés. Soit 12% du total des salarié-e-s des radios associatives de Bretagne. Suite aux premières annonces de l'été 2017, un certain nombre de ces contrats sont arrivés à échéance et n'ont pas été renouvelés. Fin 2017, 9 salarié-e-s étaient en contrats aidés.
- ▶ **Baisse des aides au fonctionnement FSER.** Entre 2014 et 2017, 75% des radios associatives de Bretagne ont enregistré une baisse de leur subvention de fonctionnement FSER.
- ▶ **4% des salarié-e-s du champ de l'audiovisuel en Bretagne (cf. CPNEF)**

Un total de 93,06 ETP - 2,70 ETP en moyenne par radio

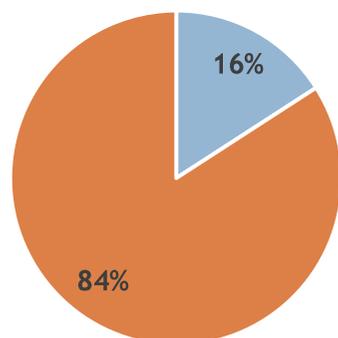
- ▶ Ce chiffre est en baisse par rapport à 2014 (96,16 ETP - 2,82 ETP en moyenne par radio)
- ▶ Si l'on écarte Radio Balises et Fréquence 8 du corpus de données 2017 ; et sans tenir compte des deux antennes de Zenith FM du corpus de données 2014 pour une étude à l'identique des 31 radios du territoire, l'analyse plaide davantage pour un **équilibre en matière des ressources humaines à l'échelle du secteur**. Si 9 radios enregistrent effectivement une baisse de leur effectif en nombre de salarié-e-s, 7 autres se sont au contraire renforcées.
- ▶ Sur ce même panel, le total ETP progresse de 88,67 en 2014 à 90,37 en 2017 - en dépit d'une baisse générale du nombre de salarié-e-s (- 7). **Les radios associatives ont opté dans l'ensemble pour une stratégie de pérennisation-consolidation des emplois existants** (augmentation du temps de travail des salarié-e-s en place : le volume horaire hebdomadaire pour chaque salarié passant de 26 à 28h en moyenne).
- ▶ Les postes de par la baisse globale des effectifs au sein des radios (15 journalistes en 2017 contre 23 en 2014). journalistes sont les plus touchés

Des effectifs compris entre 0 et 9 salarié-e-s permanent-e-s



- ▶ **Les radios associatives de Bretagne sont exclusivement des «TPE associatives »** comptant entre 0 et 9 permanents.
- ▶ Seule 1 radio ne compte à ce jour aucun-e salarié-e.
- ▶ 4 radios associatives fonctionnaient en 2017 avec un-e seul-e et unique salarié-e.
- ▶ **Le scénario le plus fréquent est celui d'une radio associative fonctionnant avec 2 salarié-e-s.**

Typologie des contrats

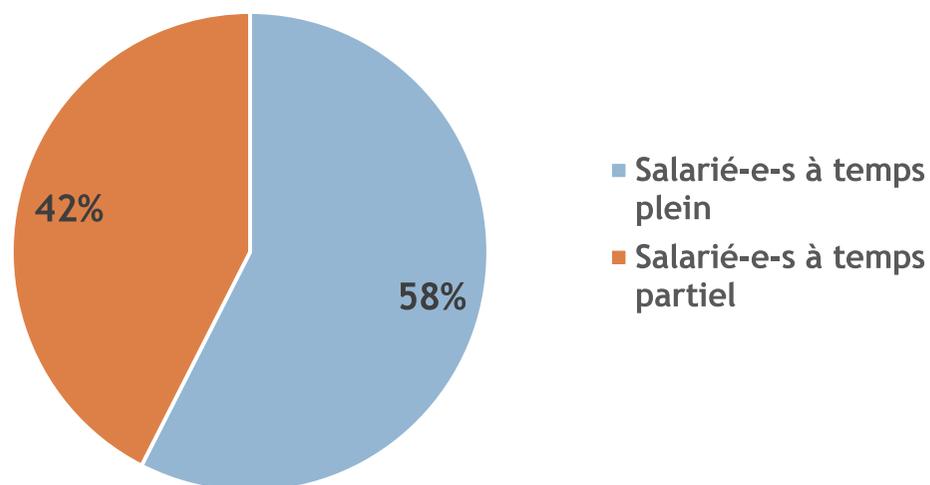


■ CDD ■ CDI

- ▶ Les postes en CDD représentaient en 2017 16% des effectifs, contre 21% en 2014. Cette diminution de la part des CDD s'explique en partie par la réduction du nombre de CAE/CUI au sein des radios.

- Il y a dans l'ensemble un turnover fréquent dans les radios associatives ; qui emploient souvent des jeunes en début de carrière. **Le secteur radiophonique associatif est un secteur « ouvert » ou « de passage »** : il se caractérise par des mouvements d'entrées et de sorties importants. Le secteur est en cela moins « adhésif » que ceux de la radio publique et de la production audiovisuelle.
- Les salaires moyens observés sont inférieurs aux salaires du secteur privé ; et en deçà des salaires du secteur culturel et artistique dans son ensemble (cf. données OPALE).
- Le salaire brut moyen observé en 2017 au sein des radios associatives de Bretagne pour un salarié à temps plein était de 1 670 €.

Un recours significatif au temps partiel



Sur 32 personnes interrogées :

Aménagement du temps de travail réalisé sur volonté ou avec l'accord du - de la salarié-e	28%
---	-----

Le - la salarié-e exerce une autre activité en complément	47%
---	-----

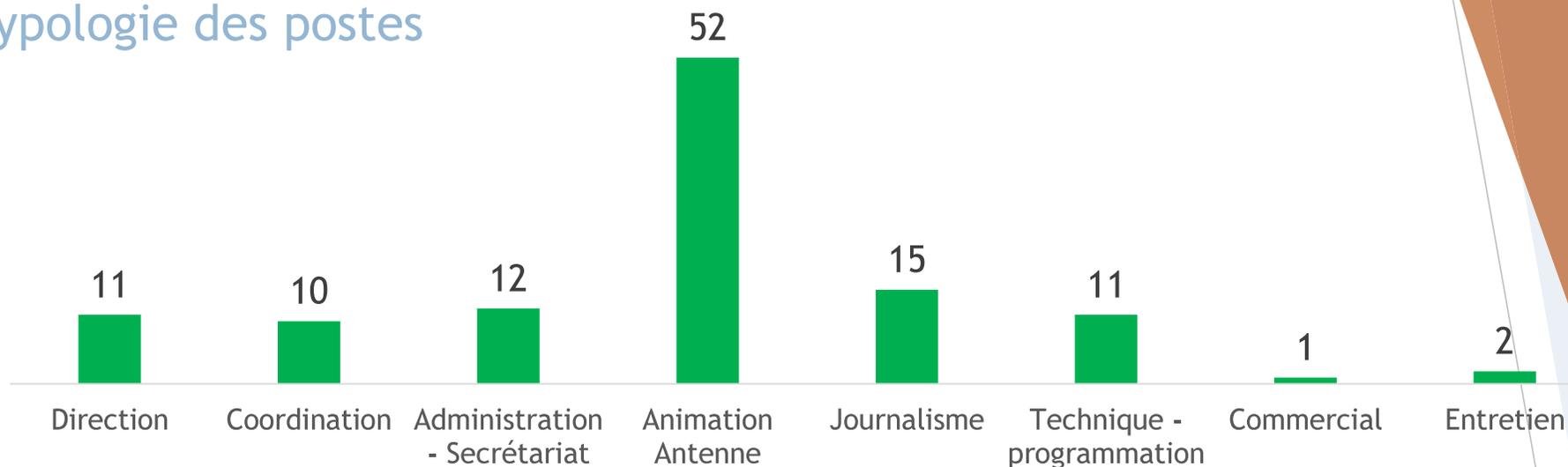
Temps partiel subi par le - la salariée	25%
---	-----

Plus de 4 salarié-e-s sur 10 exercent à temps partiel au sein des radios associatives.

66% des hommes travaillant dans les radios associatives ont été déclarés comme travaillant à temps plein contre 44% des femmes.

Le recours au temps partiel s'explique par la **précarité de certains besoins au sein des radios**. Les plus faibles taux d'emploi observés s'observent sur les postes d'entretien, d'administration générale et de journalisme.

Typologie des postes



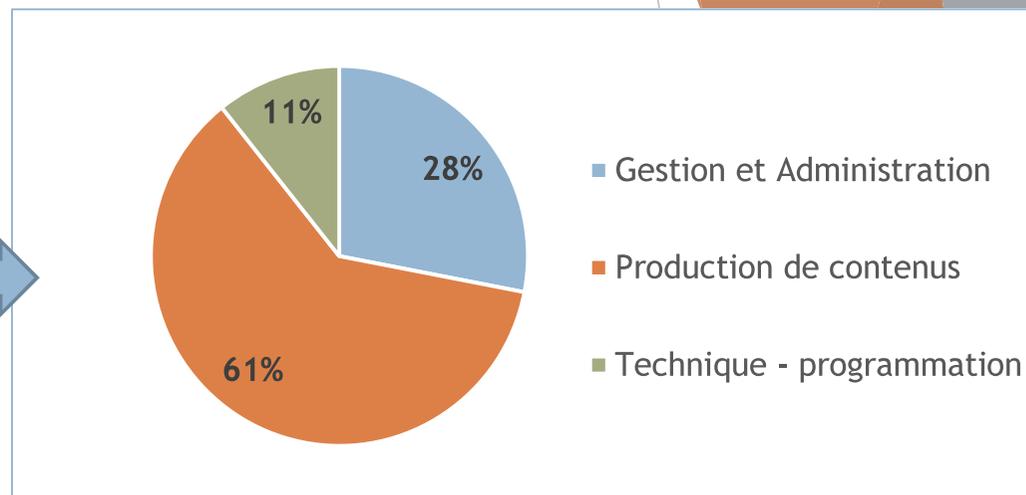
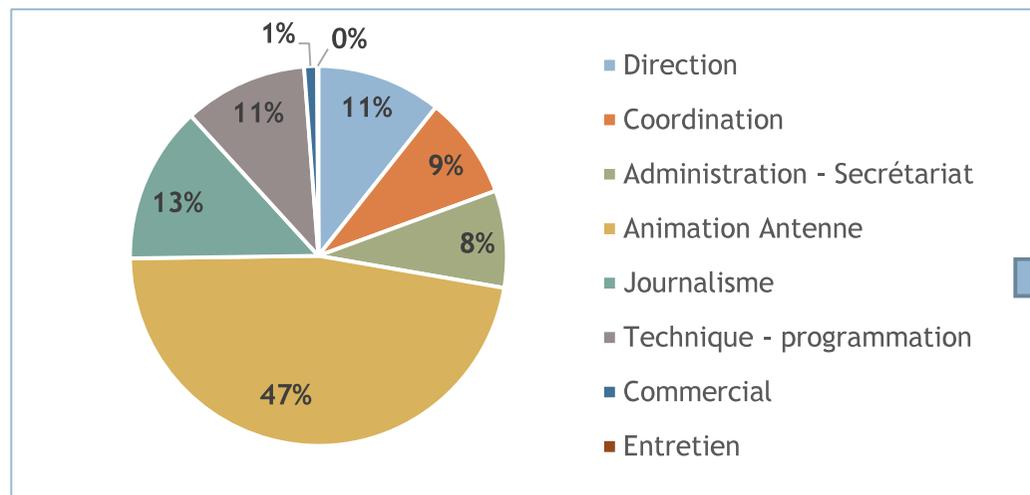
Le poste d'animateur-riche constitue le noyau dur des salarié-e-s des radios (47% des salarié-e-s)

Les radios ne comptent que **très peu de journalistes salarié-e-s dans leurs rangs** (15 au total, dont 12 qui exercent au sein du réseau RCF). Ce calcul n'intègre pas les 4 journalistes mis à disposition par le réseau des radios bretonnantes dans chacune des 4 radios adhérentes.

Seule 1 radio sur 3 dispose d'un-e technicien-ne à proprement dit, les fonctions de technique-programmation étant le plus souvent partagées au sein des équipes par les différent-e-s salarié-e-s ; ou assurées par les bénévoles.

30% des radios ont à leur tête un-e salarié-e assurant la fonction de direction.

Découpage fonctionnel : première grille de lecture



3 groupes de fonctions :

Gestion et administration » : **28% des ressources ETP**

Production de contenus » : **61% des ressources ETP**

Technique et programmation » : **11% des ressources ETP**

Un recours de + en + fréquent aux volontaires en service civique

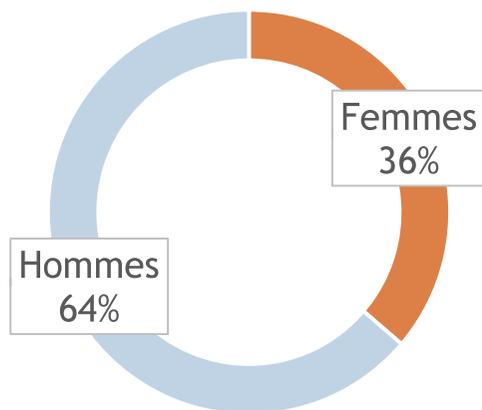
- ▶ 26 jeunes volontaires en mission de service civique ont participé en 2017 à l'activité de 17 radios associatives de Bretagne.
- ▶ Un recours significatif depuis 2 ans (4 volontaires seulement en 2014 dans 2 radios - 20 en 2016 dans 10 radios - 26 en 2017 dans 17 radios).
- ▶ L'accueil de volontaires en service civique oblige les salarié-e-s des radios associatives à assurer une fonction de tutorat.

Service civique - Préconisations

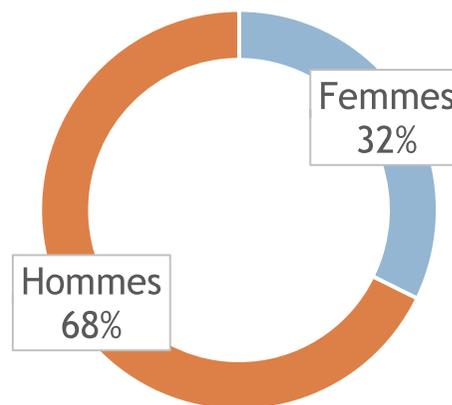
1. Procéder à une analyse détaillée sur la place des volontaires en service civique au sein des radios et mesurer l'impact de ces missions sur les parcours de vie des jeunes
2. Construire des espaces de formation - rencontre - mutualisation entre les différent-e-s volontaires accueilli-e-s au sein des radios
3. Procéder à une analyse détaillée des profils et des qualifications des jeunes volontaires accueilli-e-s
4. Améliorer la définition des missions et éviter les risques de substitution à l'emploi

Un secteur radiophonique associatif majoritairement masculin

Répartition Effectifs globaux



Répartition ETP



- ▶ Les femmes sont globalement sous-représentées dans les équipes salariées des radios associatives de Bretagne.
- ▶ 1 salarié-e sur 3 est une femme au sein des radios
- ▶ Les femmes sont davantage exposées au temps partiel (taux d'emploi ETP = 0,72 contre 0,87 chez les hommes).

Approche sexuée par fonction

- ▶ Une sous-représentation des femmes sur l'ensemble des postes à l'exception de l'Entretien et de l'Administration générale.
- ▶ La part des femmes aux postes de Direction - Coordination au sein des radios associatives s'élève en 2017 à 32%.
- ▶ Les femmes sont quasi-absentes sur les fonctions de technique et programmation.

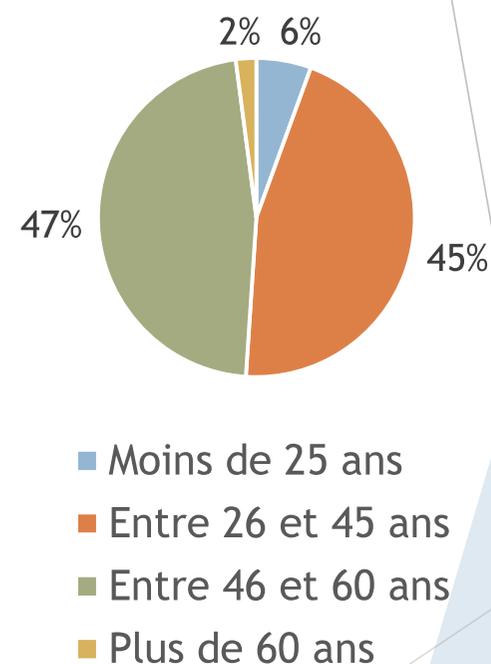
	Hommes	Femmes	%age femmes
Direction	7	4	36%
Coordination	7	3	30%
Administration - Secrétariat	2	10	83%
Animation	34	18	35%
Journalisme	12	3	20%
Technique - programmation	10	1	09%
Commercial	1	0	00%
Entretien	0	2	100%
TOTAL	73	41	36%

Approche comparée Champ de l'audiovisuel / Branche Radiodiffusion

- ▶ En Bretagne, en 2016, les 2.753 salariés du secteur audiovisuel sont à 63% des hommes : ainsi, l'audiovisuel breton est plus masculin qu'au niveau national (59%). La proportion de femmes (37%) y est même inférieure à celle de l'ensemble de l'économie française qui compte 48% de femmes en activité. (Cf. [CPNEF Portrait statistique des entreprises, des salariés et des métiers du champ de l'audiovisuel](#))
- ▶ Au niveau national, les femmes représentent 38% de l'ensemble des salarié-e-s des radios privées (cf. Rapport de branche 2018).
- ▶ La part de femmes au sein des équipes salariées des radios associatives se situe donc à un niveau équivalent de ce qui est observé sur les métiers du champ de l'audiovisuel en Bretagne ; et à un niveau équivalent de ce qui est observé sur l'ensemble de la branche de la radiodiffusion privée.

Répartition globale des effectifs par tranche d'âge

- ▶ La moyenne d'âge observée en 2017 (données rattachées à 103 salarié-e-s au total réparti-e-s au sein de 31 radios) était de 39,3 ans
- ▶ L'âge moyen au sein des équipes salariées des radios associatives se situe à un niveau équivalent de ce qui est observé sur les métiers du champ de l'audiovisuel en Bretagne / sur la branche radiodiffusion.
 - ▶ Radiodiffusion privée (cf. Rapport de branche 2018) = 39,3
 - ▶ Audiovisuel en Bretagne (cf. CPNEF Portrait statistique des entreprises, des salariés et des métiers du champ de l'audiovisuel) = 39,4



Moyenne d'âge par fonction

- ▶ Nous notons un ordre des métiers par âge relativement homogène au sein des radios.
- ▶ Les postes de direction et de technique-programmation constituent les postes les + âgés.

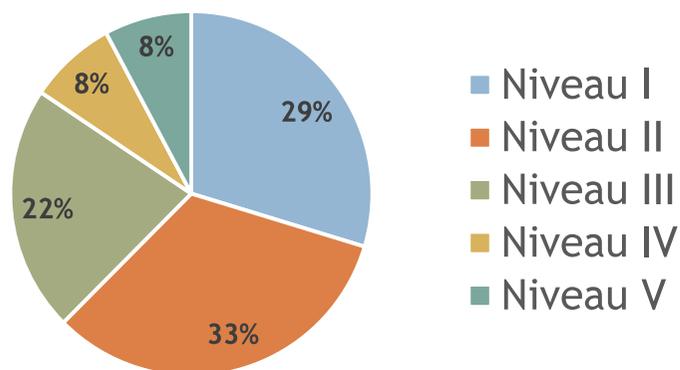
	Moyenne d'âge Hommes	Moyenne d'âge Femmes	Moyenne d'âge
Direction	51	36	45
Coordination	39	35	38
Administration - Secrétariat	ND	39	38
Animation	36	43	38
Journalisme	39	32	38
Technique - programmation	43	43	43
Commercial	37		37
Entretien		36	36
TOTAL	39	39	39

Moyenne d'âge des salarié-e-s par catégorie de radio

- ▶ Sans surprise, nous notons une nette différence d'âge entre les salarié-e-s exerçant au sein des 2 radios étudiantes qu'au sein des autres radios du territoire.
- ▶ Notons également que les salarié-e-s des 8 radios rennaises et brestoises sont en moyenne plus jeunes (37 ans) que les salarié-e-s des autres radios du territoire (40 ans).

	Moyenne d'âge
Radios étudiantes	30 ans
Radios linguistiques	42 ans
Radios Féarock	41 ans
Radios confessionnelles	40 ans
CORLAB	38 ans
FRLPB	42 ans

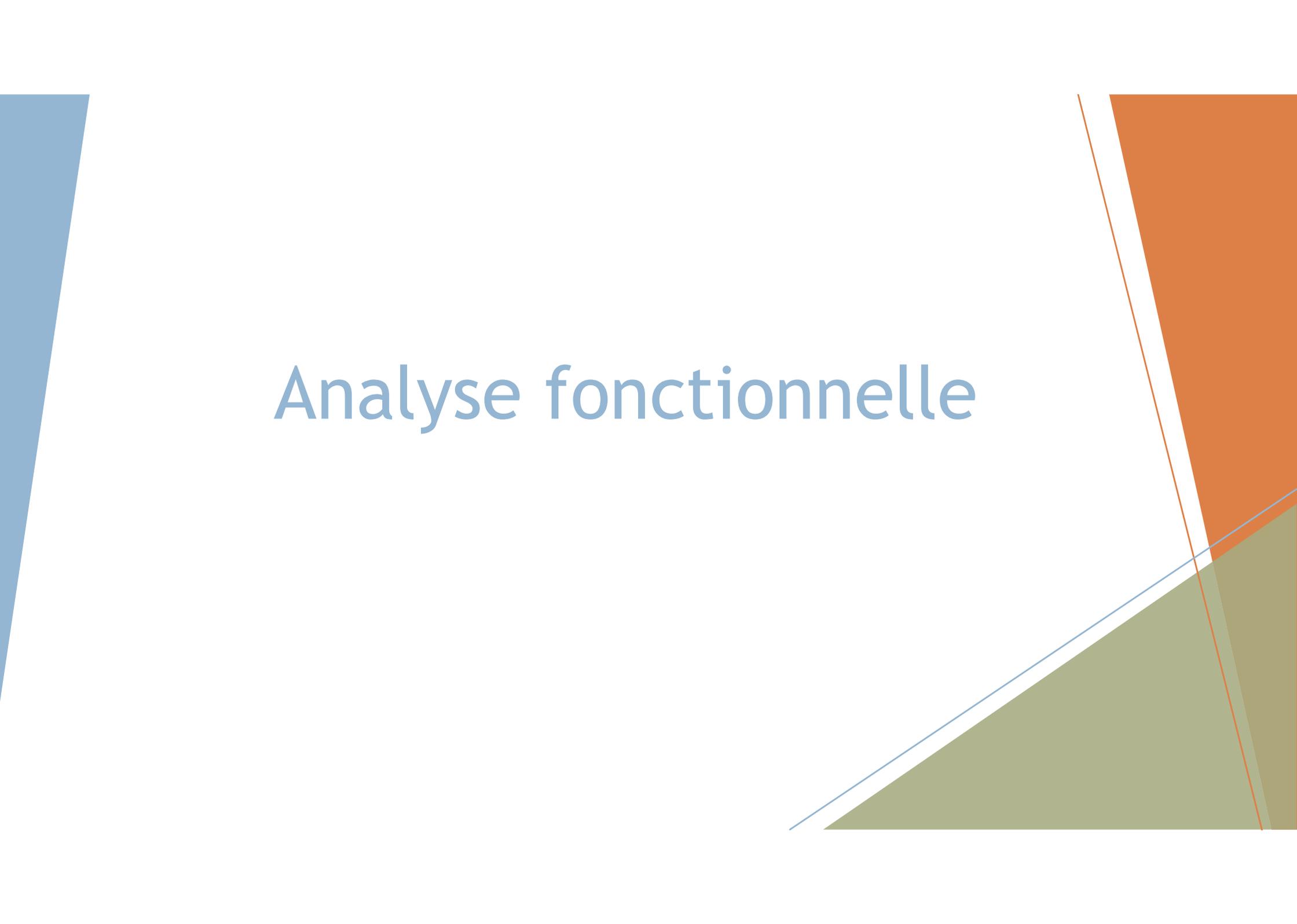
Formation initiale - Niveau de diplômes



Formation initiale - Domaines d'études et métiers (par ordre de citations)

1. Langues et Lettres
2. Sciences humaines
3. Journalisme - Information - Communication
4. Vente, Gestion et Administration
5. Audiovisuel - Son - Electronique
6. Animation socio-éducative
7. Beaux Arts - Spectacle Vivant
8. Horticulture - Paysagiste

- ▶ Les salarié-e-s des radios associatives de Bretagne sont en moyenne titulaires d'un diplôme de niveau 2 (Bac+3 / Bac +4 : Licence - Maîtrise - Master 1)
- ▶ 60% des salarié-e-s interrogées ont par le passé exercé en tant que bénévoles au sein d'une radio associative.
- ▶ 1 salarié-e interrogé-e sur 5 a exécuté par le passé une mission de service civique en lien avec la pratique radiophonique.
- ▶ 5 salarié-e-s interrogé-e-s étaient diplômé-e-s de la SKOL Radio (25 stagiaires effectivement diplômé-e-s au 1^{er} janvier 2018).

The slide features a white background with decorative geometric elements. On the left, a blue trapezoidal shape is partially visible. On the right, there is an orange trapezoidal shape and an olive green triangular shape. A thin blue line and a thin orange line cross the white space, intersecting near the text.

Analyse fonctionnelle

Le découpage fonctionnel en 3 fonctions distinctes offrait une première clef de lecture quant au fonctionnement des radios associatives de Bretagne.

Pour autant cette approche ne donne pas à voir l'ensemble des tâches effectivement réalisées et partagées au sein des équipes des radios... et qui ne peuvent être appréciées sans une approche qualitative complémentaire.

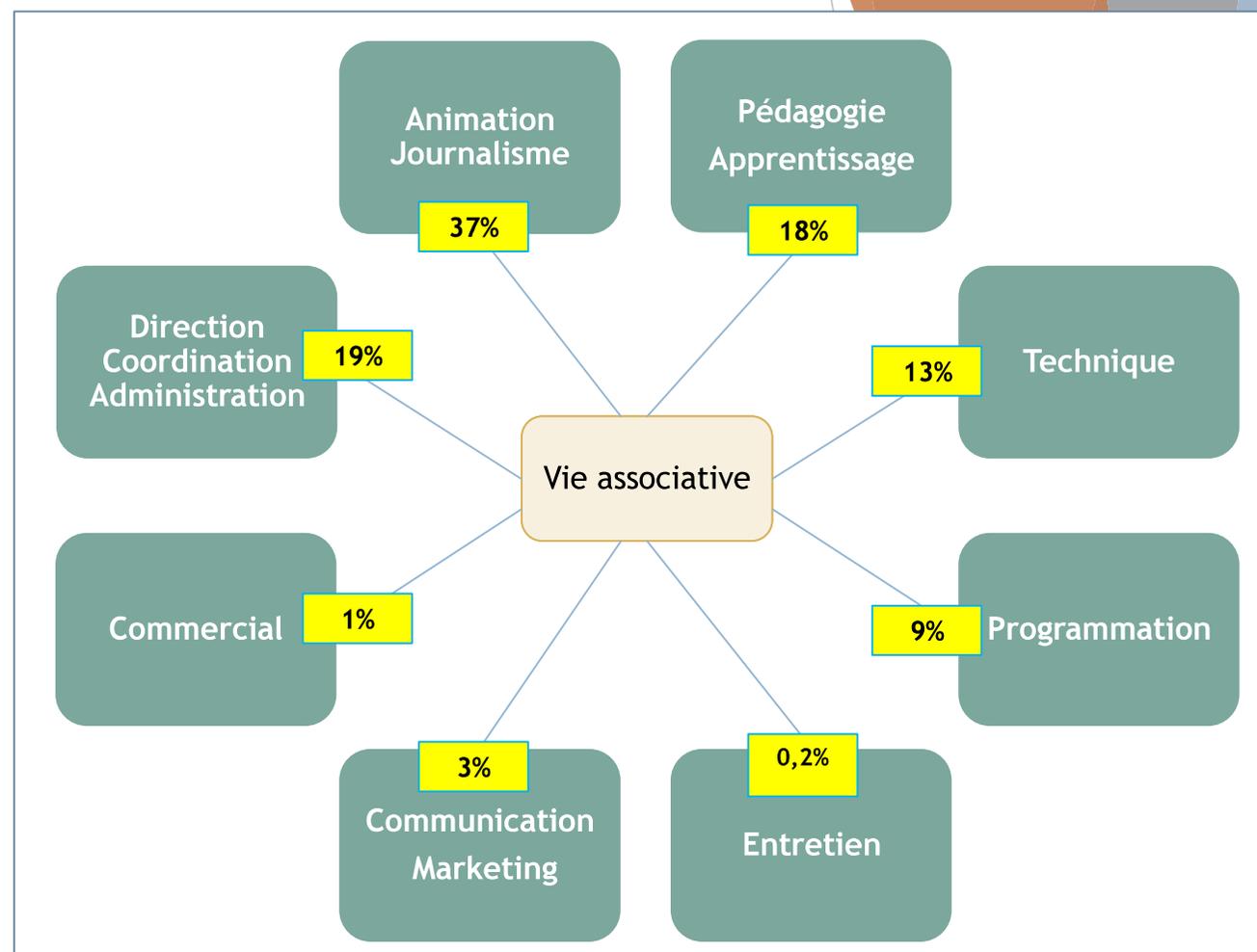
Education aux médias

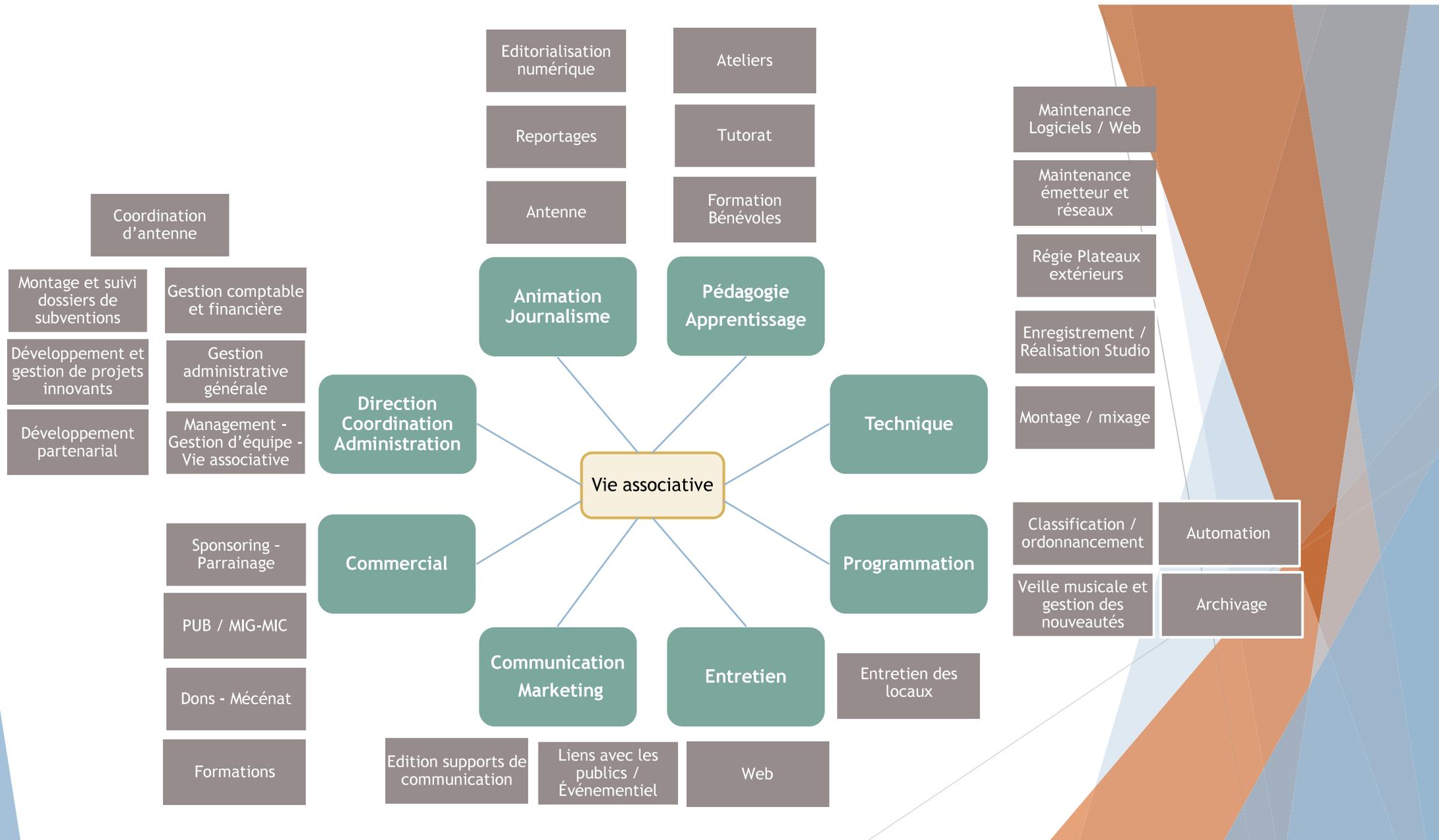
Formation des bénévoles

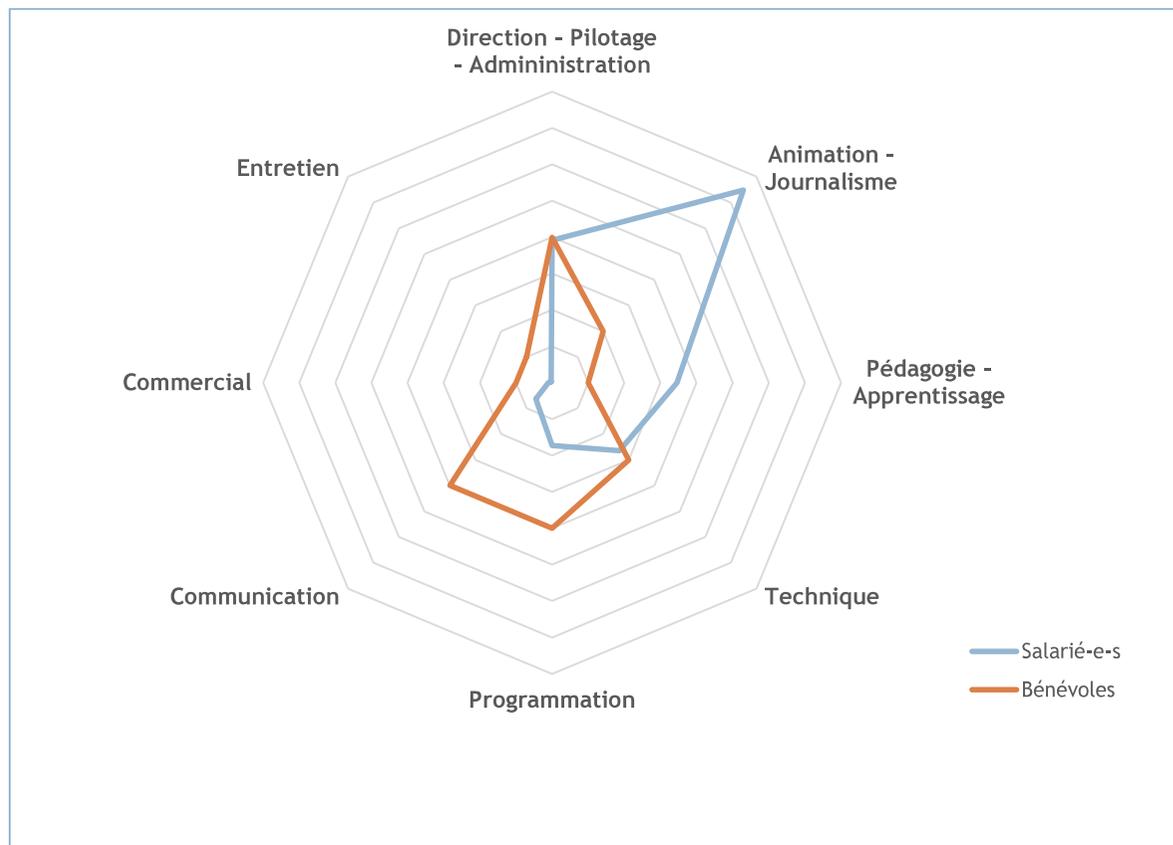
Tutorat

Communication

...

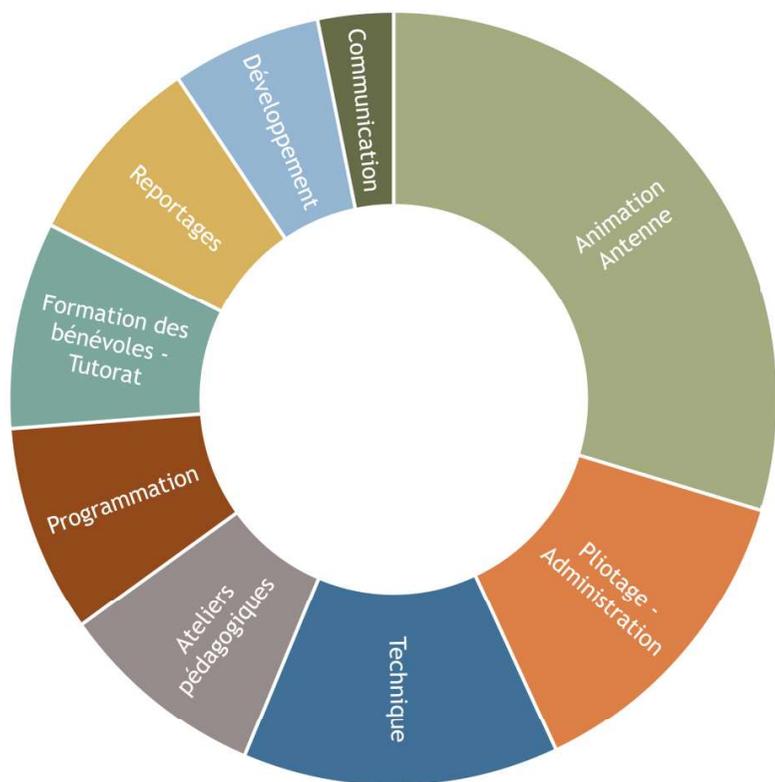






Outil radar des contributions salariées / contributions bénévoles ?

Baromètre fonctionnel global



Fonction	Pourcentage
Animation Antenne	30%
Pilotage-Administration	13%
Technique	13%
Ateliers Pédagogiques	9%
Programmation	9%
Formation des bénévoles - Tutorat	9%
Reportages	8%
Développement	6%
Communication	3%

Cette représentation écarte les fonctions Entretien et Commercial ; trop marginalement représentées dans le panel pour être significativement appréciées et traduites dans cette restitution.

Analyse fonctionnelle

- ▶ L'analyse fonctionnelle révèle ainsi la part importante consacrée au sein des radios associatives de Bretagne au tutorat et à la formation des bénévoles d'une part (9%), et aux ateliers pédagogiques d'autre part (9%).
- ▶ 6 salarié-e-s sur 10 participent activement chaque semaine à la formation des bénévoles. Il s'agit là d'une des missions les plus réparties au sein des radios après l'Animation Antenne (à laquelle participe 75% des salarié-e-s des radios) et la Technique (63%)
- ▶ On note en revanche une plus forte spécialisation dans la pratique des ateliers éducatifs (pratiqués par 1 salarié-e sur 3 des radios associatives de Bretagne).
- ▶ Cette spécialisation s'observe plus sensiblement en matière de développement partenarial / développement de projets (30%) - où bien souvent 1 seul-e salarié-e assure la représentation en externe de la radio.
- ▶ Une lecture détaillée des fonctions de pilotage-gestion-administration nous montre la difficulté qu'ont les salarié-e-s des radios à consacrer du temps au développement.
- ▶ Si la communication est citée comme une mission stratégique par quasi l'ensemble des radios, l'organisation effective des tâches associées se révèle peu définie et difficilement saisissable.

L'analyse fonctionnelle qualitative a été établie à partir d'entretiens semi-directifs opérés auprès d'un panel de 20 radios associatives / 72 salarié-e-s (51 hommes - 21 femmes).

Classement des fonctions les plus partagées au sein des radios associatives de Bretagne

1. Animation Antenne (74%)
2. Technique (63%)
3. Tutorat - Formation des bénévoles (60%)
4. Administration (50%)
5. Programmation (38%)
6. Ateliers pédagogiques (35%)
7. Développement (30%)

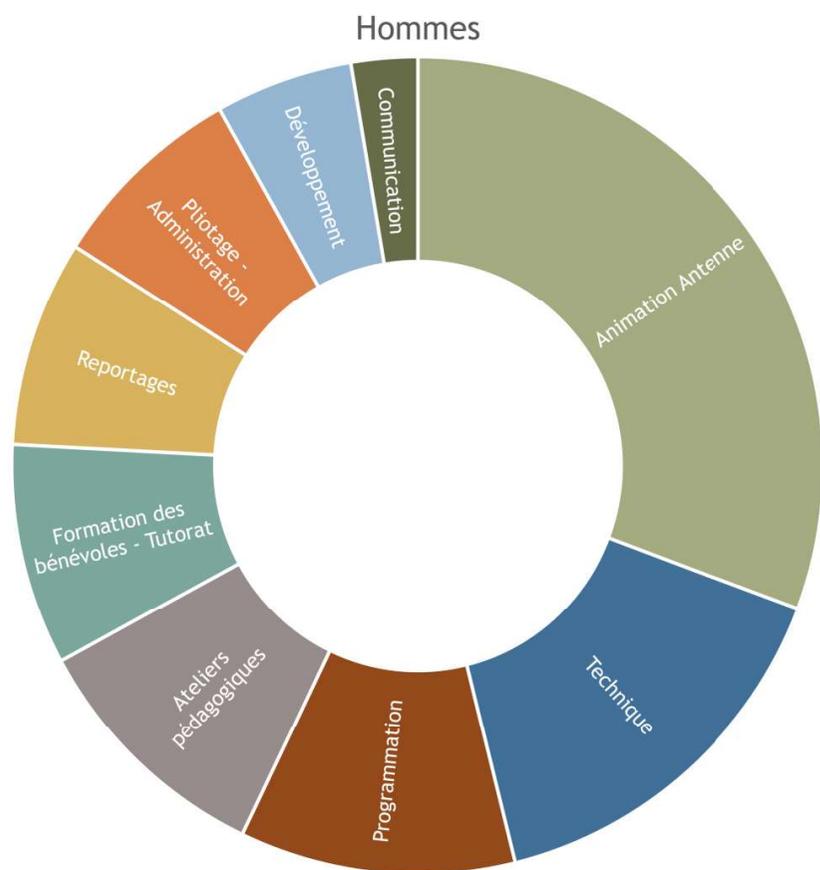
Baromètre fonctionnel - Conversion EQTP

Animation Antenne	30%	27,60 ETP
Pilotage-Administration	13%	11,96 ETP
Technique	13%	11,96 ETP
Ateliers Pédagogiques	9%	08,28 ETP
Programmation	9%	08,28 ETP
Formation des bénévoles - Tutorat	9%	08,28 ETP
Reportages	8%	07,36 ETP
Développement	6%	05,52 ETP
Communication	3%	02,76 ETP
TOTAL	100%	92,00 ETP

L'approche qualitative éclaire et quantifie des fonctions spécifiques exercées au sein des radios associatives qui ne peuvent être appréciées à la seule lecture des intitulés de poste.

Ce calcul écarte les fonctions Entretien et Commercial ; trop marginalement représentées dans le panel pour être significativement appréciées et traduites dans cette restitution.

Baromètre fonctionnel : Approche sexuée

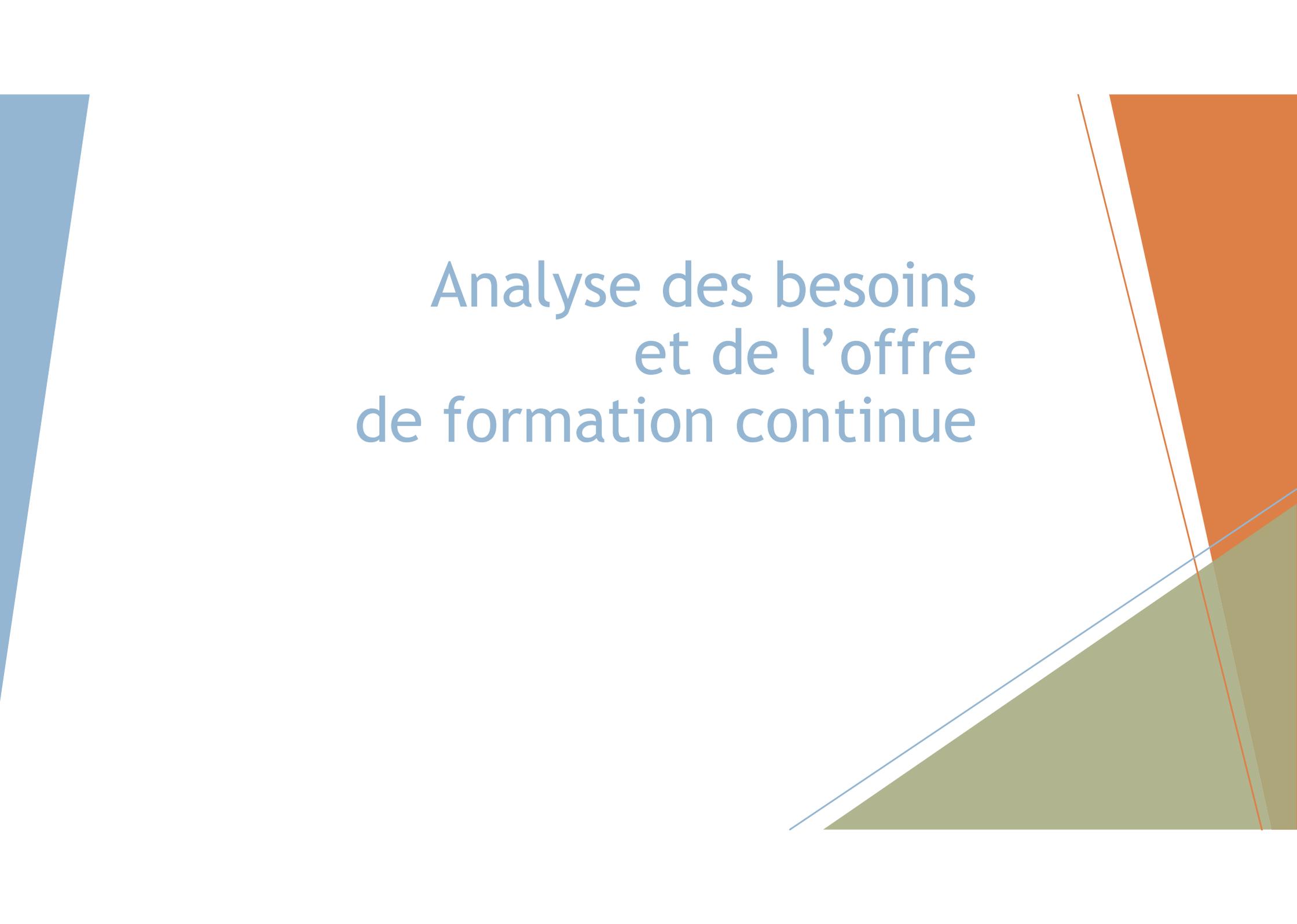


Baromètre fonctionnel : Approche sexuée

	Hommes	Femmes
Animation Antenne	31%	27%
Pilotage-Administration	08%	29%
Technique	15%	07%
Ateliers Pédagogiques	10%	08%
Programmation	11%	02%
Formation des bénévoles - Tutorat	09%	08%
Reportages	08%	08%
Développement	05%	09%
Communication	03%	05%

Baromètre fonctionnel : Approche sexuée

- ▶ La répartition des fonctions au sein des radios associatives de Bretagne est loin d'être mixte.
- ▶ L'analyse qualitative révèle certaines disproportions dans la répartition des fonctions selon le genre :
 - ▶ Certaines fonctions se révèlent particulièrement genrées au sein des radios associatives de Bretagne ; c'est notamment le cas de la programmation et de la technique.
 - ▶ La participation des femmes sur les fonctions de pilotage-administration développement et communication se révèle dans la pratique plus importante que celle des hommes.
 - ▶ L'appréciation qualitative montre en revanche que le temps effectif consacré à l'animation à l'antenne se rétrécit pour les femmes dans la répartition courante des fonctions au sein des radios ; tandis qu'il se maintient sur des proportions équivalentes pour la production de reportages.
 - ▶ La participation des hommes et des femmes aux activités pédagogique et à la formation des bénévoles se situe dans des proportions + homogènes.



Analyse des besoins et de l'offre de formation continue

Formation professionnelle continue - Données 2017

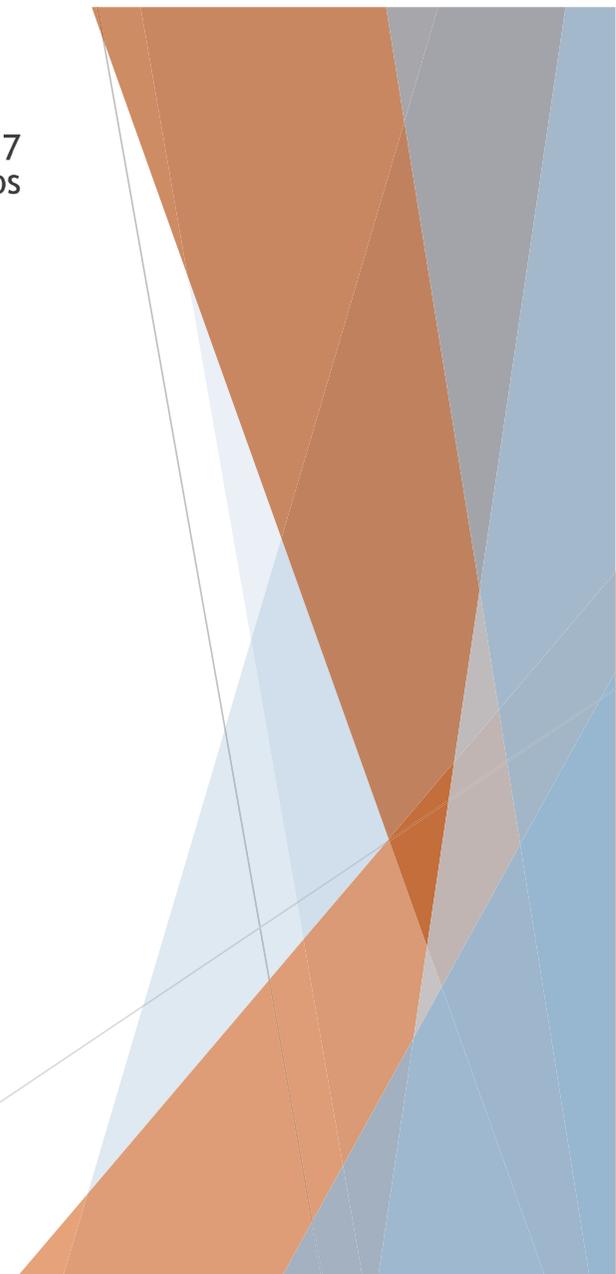
- ▶ Chaque radio associative employeuse de moins de 10 salarié-e-s consacre 0,85% des salaires bruts payés pendant l'année civile en cours au financement de la formation professionnelle continue (cf. taux conventionnel fixé avec l'AFDAS).
- ▶ Soit, sur une base de 93,06 ETP pour un salaire brut moyen de 1 670 €, un montant total d'environ 132 100 € consacrés en 2017 par les radios associatives de Bretagne au financement de la formation professionnelle continue.
- ▶ Les données économiques des radios révèlent une prise en charge effective par les OPCA à hauteur de 58 000 € sur cette même année 2017. Il faut néanmoins manier cette donnée avec précaution ; les radios ne faisant pas forcément apparaître explicitement les subventions pour la formation du personnel dans le détail de leurs produits.
- ▶ 19 radios employeuses sur 33 ont proposé au moins une session de formation à destination d'une de ses salarié-e-s ; pour un total de 1 319 heures de formation (soit 20 heures de formation en moyenne par ETP).
- ▶ La durée moyenne des formations dispensées en 2017 aux salarié-e-s des radios associatives de Bretagne est de 21 heures (soit 3 jours).
- ▶ **Les radios associatives de Bretagne en règle générale sous-mobilisent / sous-exploitent les dispositifs de formation professionnelle continue.**

Plusieurs facteurs d'explication à cette sous-mobilisation :

- ▶ Méconnaissance des modalités financières et administratives de la formation professionnelle continue
- ▶ Méconnaissance de l'offre de formation disponible
- ▶ Manque d'implication des responsables employeurs afin d'inciter les salarié-e-s des radios associatives à mobiliser les dispositifs de formation continue
- ▶ Manque de temps et de personnel au sein des équipes pour se consacrer à la formation
- ▶ Doutes quant à l'intérêt et la transférabilité des savoirs acquis dans la pratique courante

- Principaux organismes de formation mobilisés par les radios associatives de Bretagne en 2017 (part relative calculée sur le nombre d'heures de formation déclarées par les radios associatives - 1 174 heures au total)

Organisme de formation	Part relative
Radio Laser	21%
ORCEL	11%
Club de la presse	09%
Audio Research	11%
INA	06%
Brudañ ha skignañ	04%
JET FM	05%
FRAP	02%
Autres organismes de formation (12 au total)	31%



FSER : Fonds de soutien à l'expression radiophonique

Acquérir des connaissances et des pratiques d'optimiser les recherches de financement

La comptabilité associative

Conduite de projet et recherche de financements

Sensibilisation aux enjeux, démarches et modèles socio-économiques de l'ESS dans le champ culturel

Gérer une radio associative de catégorie A

Connaître la législation du travail

Financer son projet culturel

Mind-mapping

Préparer et planifier ses actions de prospection

Couvrir le sport à la radio

Mener une interview

Développer les potentiels de sa voix

Chronique radio

Ecrire pour le Web

Elaborer un environnement de production radiophonique

Education aux médias - Module Radio/Son

Réussir les synergies entre radios associatives et services de l'Education Nationale

Utiliser l'outil radio comme un support éducatif

Les fondamentaux du service civique et le rôle du tuteur

Montage et mixage audio numérique

Approfondissement RNT

Logiciel Open Radio

Archivage numérique

Nouvelles compétences pour le travail en radiodiffusion

Approfondissement des connaissances liées à la mise en ondes et à la technique - Utilisation de Rivendell

Formation "Réseaux et systèmes répartis"

**Direction
Coordination
Administration**

Commercial

**Animation
Journalisme**

**Pédagogie
Apprentissage**

Technique

Programmation

**Communication
Marketing**

Entretien

**Cartographie thématique
des formations dispensées
aux salarié-e-s des radios
associatives en 2017.**

Filmer et monter avec un téléphone portable pour réseaux sociaux

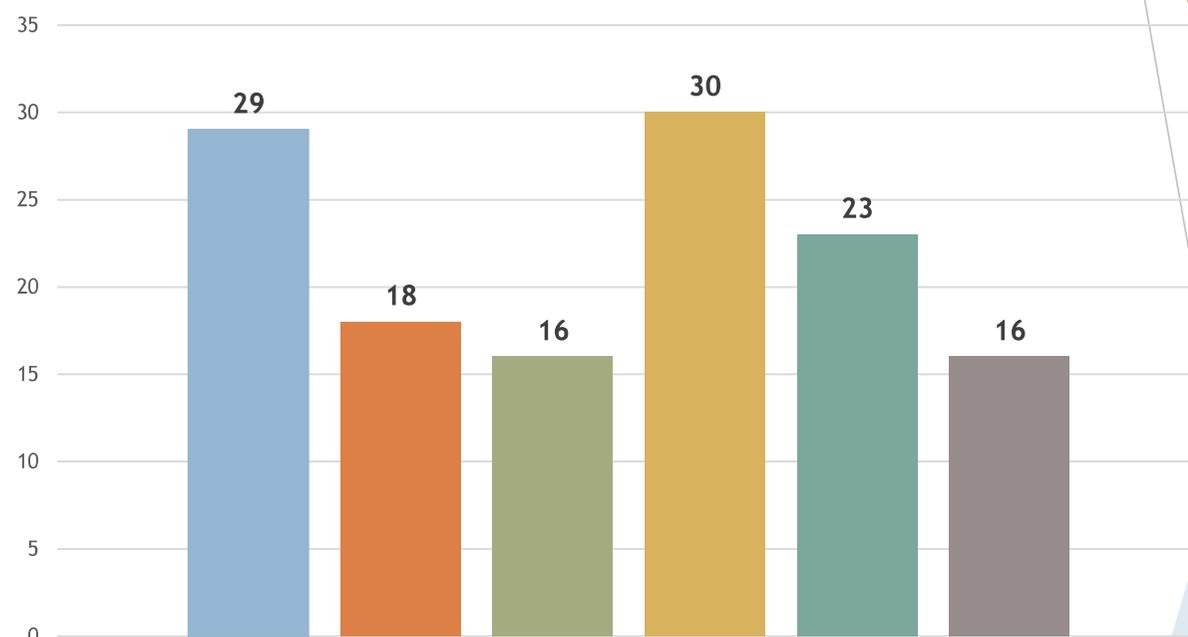
Ecrire pour le Web

Formation Logiciel Photoshop

Connaître les logiciels pour créer des outils de communication

Analyse sectorielle globale des besoins exprimés par les salarié-e-s des radios associatives

- Direction - Coordination - Administration
- Animation - Journalisme
- Pédagogie - Apprentissage
- Technique - Programmation
- Communication / Multimédia
- Autres - Divers



Cette représentation est la somme des besoins exprimés par 66 salarié-e-s des radios associatives de Bretagne (cf. Analyse qualitative complémentaire)

Direction - Coordination - Administration

- Gestion et développement de projets innovants
- Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique
- Management Collaboratif
- Gestion Associative
- Gestion des Ressources Humaines

Animation - Journalisme

- Couverture d'événements
- Reportages et Documentaires
- Co-Animation
- Montage et mixage d'une production radiophonique

Pédagogie - Apprentissage

- Construire son offre d'éducation aux médias
- Développer de nouveaux supports pédagogiques
- Espaces d'analyse de la pratique
- S'ouvrir à de nouveaux publics (seniors, publics allophones, handicap)

Technique - Programmation

- Approfondissement DAB+
- Maîtrise enrichie des contenus sonores audionumériques
- Réalisation technique
- Urbanisation informatique
- Archivage numérique
- Construire, enrichir et diversifier sa programmation musicale

Communication - multimédia

- Construire et développer une stratégie de communication digitale
- Perfectionnement sur des outils de communication
- Outils WEB et valorisation des contenus en ligne
- Intégration et diffusion Vidéos

Autres - Divers

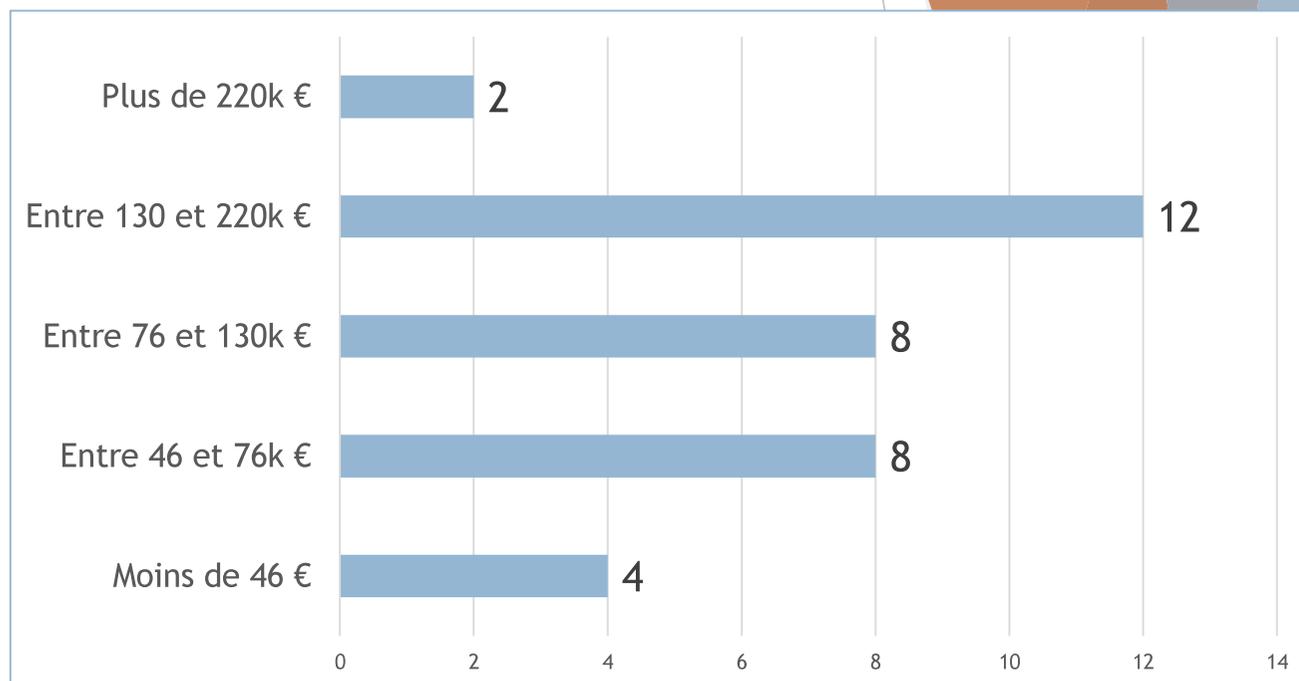
- Organisation d'événements
- Perfectionnement en Breton
- Devenir Formateur aux métiers de la radiodiffusion
- Initiation au recueil de la mémoire

The slide features a white background with decorative geometric elements. On the left, a blue trapezoidal shape points towards the center. On the right, an orange trapezoidal shape and an olive green triangular shape are positioned, with thin lines of their respective colors extending across the page. The main text is centered in a blue, sans-serif font.

Description et analyse des données économiques des radios associatives de Bretagne

Budget des radios

- ▶ Le CA annuel moyen d'une radio associative bretonne en 2017 était de 121 000 € (contre 124 000 € en 2014).
- ▶ Il faut néanmoins apprécier cette donnée avec précaution, car pour l'année 2017 3 radios associatives sur 34 n'avaient reçu aucune subvention de la part du FSER. Le budget médian des 34 radios associatives de Bretagne en 2017 s'établit à 97 000 €.
- ▶ Si l'on s'en tient à un panel identique de 31 radios entre 2014 et 2017, le budget moyen a progressé de 125 000 à 129 000 € (+3,2%). Sur ce même panel, le budget médian s'établit à 117 000 € en 2017 contre 102 000 € en 2014.



Budget des radios

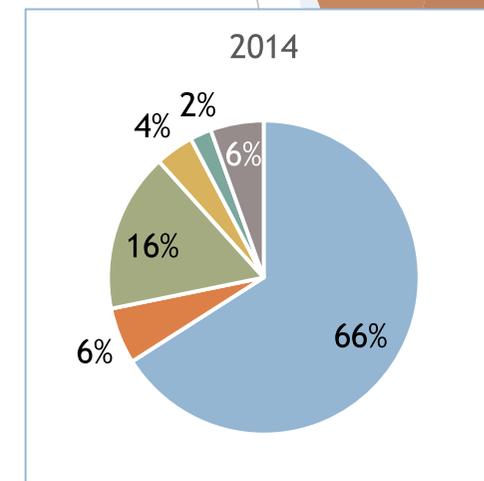
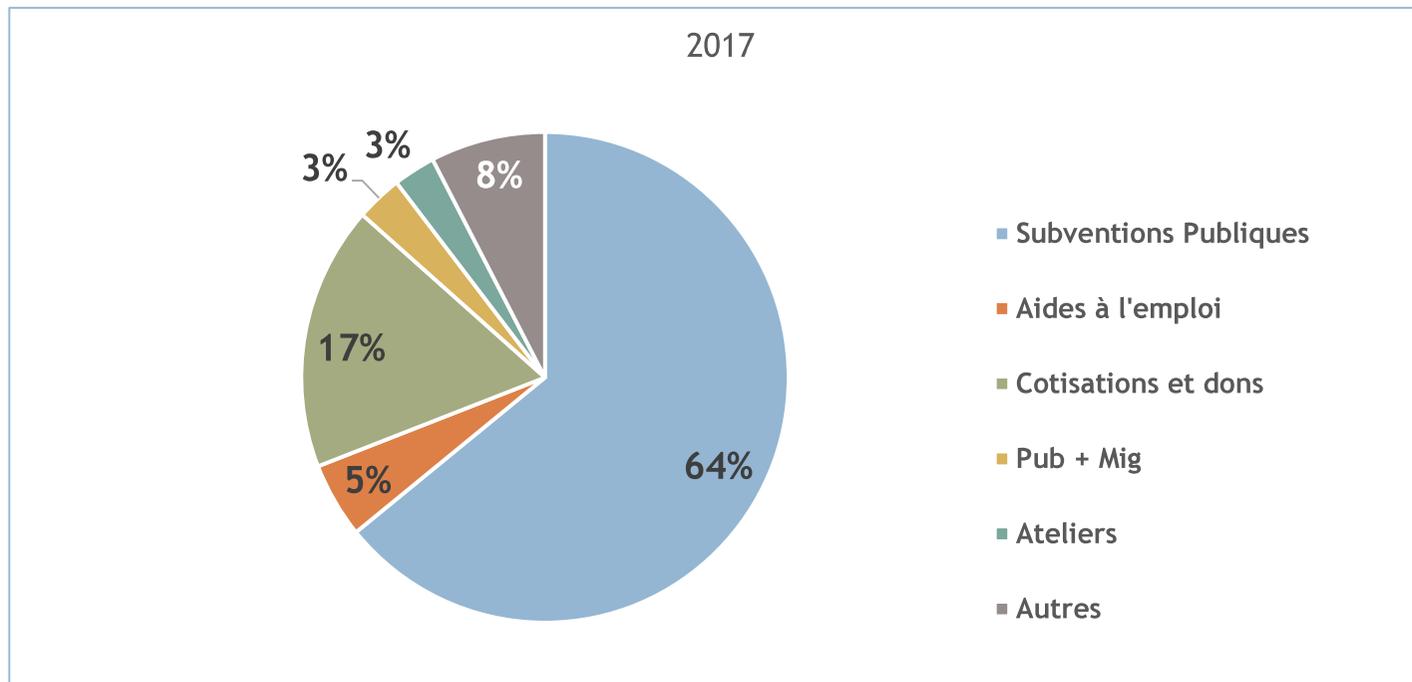
Un chiffre d'affaires total de 4,12 M d'euros ; contre 4,23 M en 2014 (soit une baisse de 2,60%).

- ▶ L'évolution récente du paysage radiophonique associatif de Bretagne (disparition de Zénith FM - émergence récente de 2 toutes nouvelles stations), la baisse des aides au fonctionnement du FSER, la réforme des contrats aidés (bien que ses effets risquent d'être perçus plus tardivement) constituent autant de facteurs d'explication à cette baisse du chiffre d'affaires global.
- ▶ Il faut néanmoins apprécier cette donnée avec précaution, car pour l'année 2017 3 radios associatives sur 34 n'avaient reçu aucune subvention de la part du FSER.
- ▶ Si l'on s'en tient à un panel identique de 31 radios entre 2014 et 2017, le chiffre d'affaires total s'établit à 4,02 M d'€ en 2017 contre 3,88 M d'€ en 2014 (soit une hausse 3,60%).

Le secteur radiophonique associatif dans son ensemble semble avoir plutôt bien amorti ces éléments de contexte. Plusieurs explications :

- ▶ **Maturation progressive de plusieurs radios (11 radios ont vu leur subvention FSER augmenter entre 2014 et 2017)**
- ▶ **Diversification et monétisation de certaines activités (actions de formation, ateliers d'éducation aux médias, organisation d'événements, etc.)**

Les produits des radios



- ▶ Equilibre général entre 2014 et 2017 dans la répartition des produits des radios associatives de Bretagne.
- ▶ Notons néanmoins une baisse (en volume comme en pourcentage) des subventions publiques et des aides à l'emploi. En volume, la baisse cumulée de ces subventions + aides à l'emploi est de 6% en 3 ans (- 200 000 € au total). Si l'on tient compte des aides à l'emploi, les financements publics représentaient 69% des ressources des radios en 2017.
- ▶ En contrepartie, la part relative des ressources propres des radios progresse (+3 points en 3 ans). Le volume total de ces ressources complémentaires est en hausse de 7% (+ 90 000 €).

Charges des radios associatives

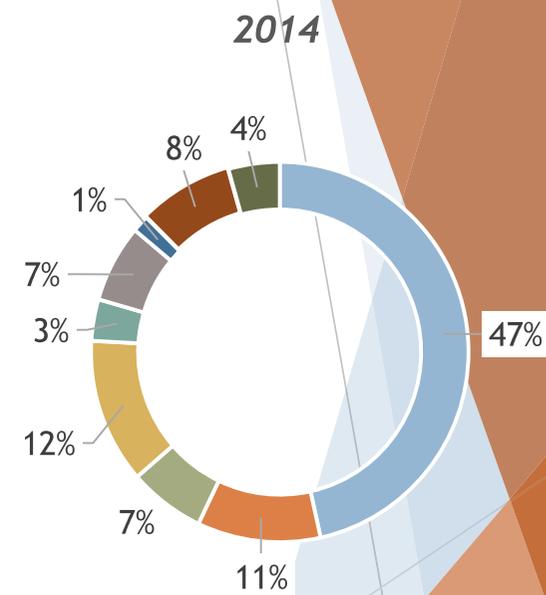
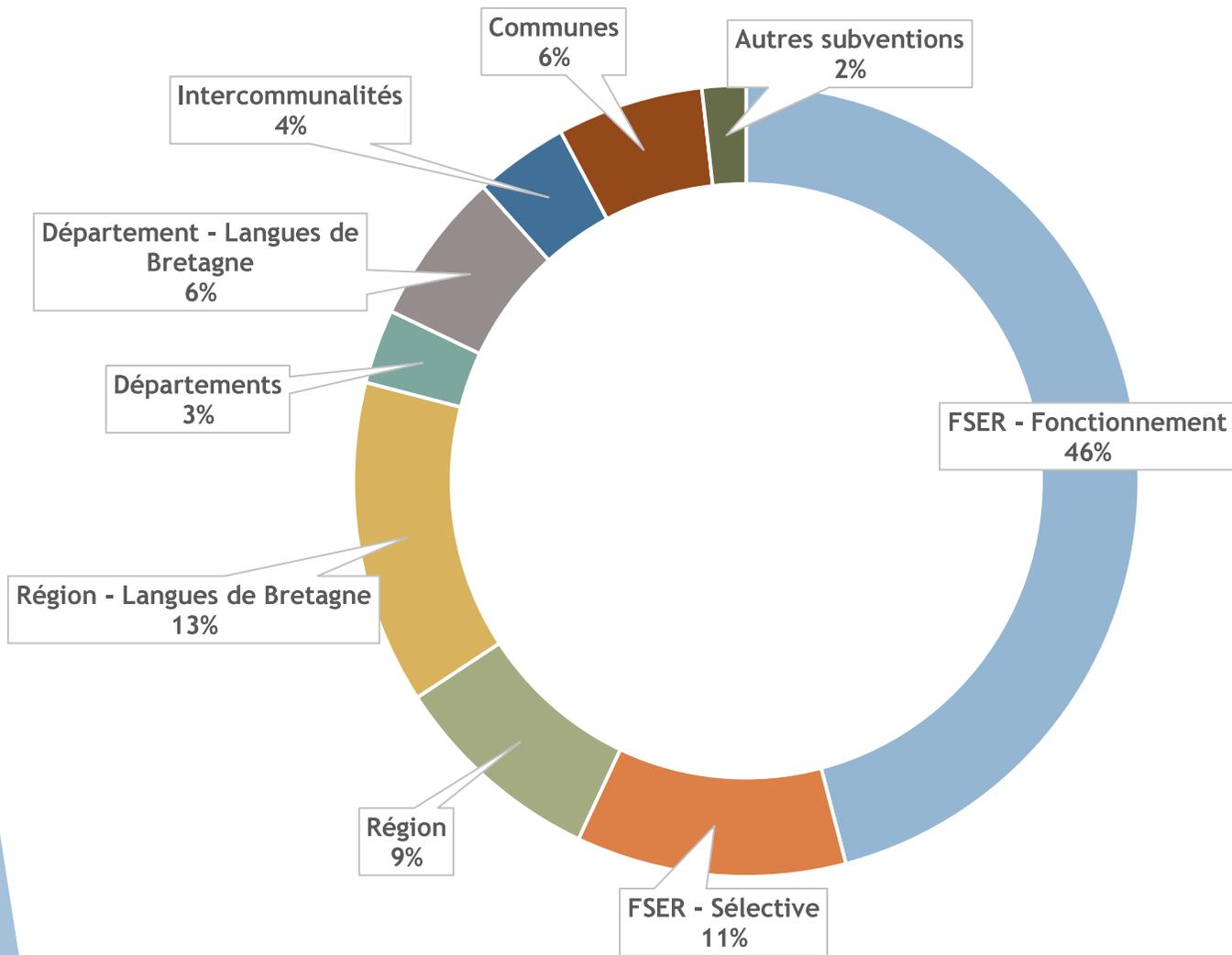
- ▶ La masse salariale représente la première source de charge des radios associatives de Bretagne. Les salaires + charges sociales représentaient 61% du budget des radios en 2017.
- ▶ Les frais de diffusion et émission hertzienne représentent le second poste de charge des radios associatives. Ce poste de charge peut se révéler moins important pour certaines radios, propriétaires de leur émetteur et site d'émission, sous réserve qu'elles aient, dans leur équipe, une personne compétente pour en assurer la maintenance.
- ▶ Les autres charges communes sont les frais de télécommunication, les redevances liées aux droits d'auteur et d'éditeur - SACEM et Société pour la perception de la rémunération équitable (SPRE) - les frais pour la gestion des salaires et la comptabilité.

Externalisations

Les radios associatives ont en grande majorité recours à des prestataires extérieurs sur les fonctions suivantes :

- ▶ Gestion comptable et financière. En 2017, 5 radios adhérentes à la CORLAB ont eu recours à une même comptable mise à disposition par le GEDES 35 pour un volume horaire mensuel de 37,25 heures (soit 0,25 ETP).
- ▶ Edition - Impression Supports communication.
- ▶ Création et maintenance sites WEB.
- ▶ Maintenance informatique.
- ▶ Maintenance émetteur et réseaux.
- ▶ Entretien des locaux.

Financements publics



Tendances générales

FSER - Fonctionnement	↘
FSER - Sélective	=
Région - Langues de Bretagne	↗
Région	↗
Départements - Langues de Bretagne	↘
Départements	↘
Intercommunalités	↗
Communes	↘
Autres subventions	↘

L'Etat - 1^{er} financeur des radios associatives de Bretagne

- ▶ L'Etat, via le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique, demeure le 1^{er} financeur des radios associatives de Bretagne.
- ▶ La part relative du FSER dans le produit global des radios associatives de Bretagne enregistre une baisse d'1 point entre 2014 et 2017.
- ▶ Le montant total des subventions FSER adressées aux radios du territoire est en recul de 5% sur cette même période (- 44 000 €). Facteurs explicatifs :
 - Deux radios ont commencé à émettre au cours de l'année 2017 ; et n'ont donc bénéficié d'aucune subvention de la part du FSER.
 - Une troisième radio n'a reçu aucune subvention FSER en 2017 raison d'un différent avec la direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC).
 - Baisse des aides au fonctionnement FSER. Entre 2014 et 2017, 75% des radios associatives de Bretagne ont enregistré une baisse de leur subvention de fonctionnement FSER.
 - En 2017, 10 radios n'ont obtenu aucune subvention sélective contre 2 radios seulement en 2014.

Soutien spécifique aux radios associatives en langues de Bretagne

- ▶ Les radios en langue bretonne ou bilingues français-breton bénéficient, de la part du Conseil Régional et des Conseils Départementaux, d'une politique de soutien au développement, à la production et à la diffusion d'émissions en langue bretonne.
- ▶ L'*Atlas des langues en danger dans le monde* publié en 2010 par l'UNESCO classait le Breton et le Gallo parmi les langues "sérieusement en danger" (précision sur le niveau de vitalité : "la langue est parlée par les grands-parents ; alors que la génération des parents peut la comprendre, ils ne la parlent pas entre eux ou avec les enfants").
- ▶ Un cahier des charges spécifique fixe ainsi aux 4 radios adhérentes au réseau Brudañ ha skignañ l'obligation d'émettre à minima 3h par jour en breton. Outre les 4 radios adhérentes à Brudañ ha skignañ, deux autres radios sont soutenues par la Direction des Langues de Bretagne du Conseil Régional de Bretagne : RCF Penn Ar Bed et Plum FM, qui avait la particularité en 2017 d'être l'unique radio à émettre une part de programmes en langue galloise.
- ▶ Les financements accordés dans le cadre de cette politique de soutien au développement, à la production et à la diffusion d'émissions en langue bretonne constituent une part conséquente des subventions accordées aux radios associatives dans son ensemble (515 000 € au total en 2017 ; soit 17% du budget du secteur radiophonique associatif régional dans son ensemble).

Un soutien réaffirmé du Conseil Régional de Bretagne

- ▶ Le Conseil Régional est le second financeur public des radios en Bretagne ; à travers sa politique de soutien aux radios associatives en langues de Bretagne (13% du produit total des radios associatives du territoire) et via une politique d'aide au fonctionnement à l'ensemble des radios territoire (9%).
- ▶ La part relative du Conseil Régional dans le produit global des radios progresse de 2 points entre 2014 et 2017.
- ▶ Le Conseil Régional soutient par ailleurs les 3 fédérations régionales de radios (Brudañ ha skignañ, CORLAB, FRLPB).

Echelons départementaux - intercommunaux - municipaux

- ▶ A l'exception de 2 radios linguistiques présentes sur son territoire, le Conseil Départemental du Finistère ne soutient pas les radios associatives - contrairement aux Conseils Départementaux des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine. Le Département du Morbihan soutient pour sa part les actions éducatives opérées par les radios dans les collèges. Au global, **la participation financières des Conseils Départementaux enregistre une baisse significative de 16% sur les 3 dernières années (- 46 000 €).**
- ▶ Notons un **soutien plus conséquent des intercommunalités par rapport à 2014** ; qui peut s'expliquer par la nouvelle répartition des compétences en matière culturelle entre les collectivités et plus globalement par le renforcement de l'échelon intercommunal prévu par la loi Notre. Le soutien de l'échelon l'intercommunal aura notamment été décisif dans le processus d'amorçage et de structuration des 2 radios émergentes. La participation financière des intercommunalités a plus que doublé entre 2014 et 2017 (+ 60 000 €). Ce soutien se concentre sur 9 radios uniquement.
- ▶ 56% des radios associatives enregistrent le soutien financier d'à minima 1 municipalité. La part relative des subventions communales au financement des radios associatives régresse néanmoins dans son ensemble. La participation financière des communes accuse un recul de 30% entre 2014 et 2017 (- 67 000 €) ; une baisse qui n'est donc que partiellement compensée par l'échelon intercommunal.

Approche par territoire

	Nombre de radios	Total Subventions Communales et intercommunales	Moyenne Subvention communale et intercommunale par radio
Région Bretagne	34	260 408 €	7 659 €
Côtes d'Armor	7	28 891 €	4 127 €
Finistère	11	54 026 €	4 911 €
Ille-et-Vilaine	10	135 843 €	13 584 €
Morbihan	6	260 408 €	6 941 €

	Nombre de radios	Total Subventions Communales et intercommunales	Moyenne Subvention communale et intercommunale par radio
Région Bretagne	34	260 408 €	7 659 €
Radios situées en milieu urbain*	13	144 989 €	11 153 €
Radios situées en milieux semi-urbain et rural	21	115 419 €	5 497 €

* Rennes, Brest, Vannes, Lorient, Saint-Brieuc

- Sur les 4 départements, les communes et intercommunalités d'Ille-et-Vilaine sont les plus généreuses avec 13 584 € versés en moyenne par radio.
- Les radios situées en milieu urbain disposent en moyenne du double de subventions communales et intercommunales que les radios situées en milieu semi-urbain et en milieu rural. Les 13 radios situées en milieu urbain concentrent à elles seules 55% des bénévoles, 46% des effectifs, 45% des ressources salariées ETP.

Autres subventions

- ▶ **UNIVERSITES - CROUS.** Des subventions sont octroyées par les universités rennaises et brestoises ainsi que par le CROUS aux 2 radios étudiantes implantées sur les deux principales métropoles universitaires régionales. Le soutien des universités varie sensiblement d'un territoire à l'autre. Le montant total des subventions universitaires accuse une baisse significative de 30% entre 2014 et 2017 (- 15 900 €).
- ▶ **EX-RESERVES PARLEMENTAIRES.** Une radio a bénéficié s'est vue attribuée en 2017 une subvention d'un montant de 2 000 €. La réserve parlementaire a depuis été supprimée. Une partie des fonds auparavant attribués par les parlementaires dans le cadre de la réserve parlementaire sont venus abonder en 2018 le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA).
- ▶ **AUTRES SUBVENTIONS ?**
 - ▶ Aucune radio n'a bénéficié en 2017 d'un financement européen.
 - ▶ Aucune radio ne s'est vue octroyer un financement privé via une Fondation.

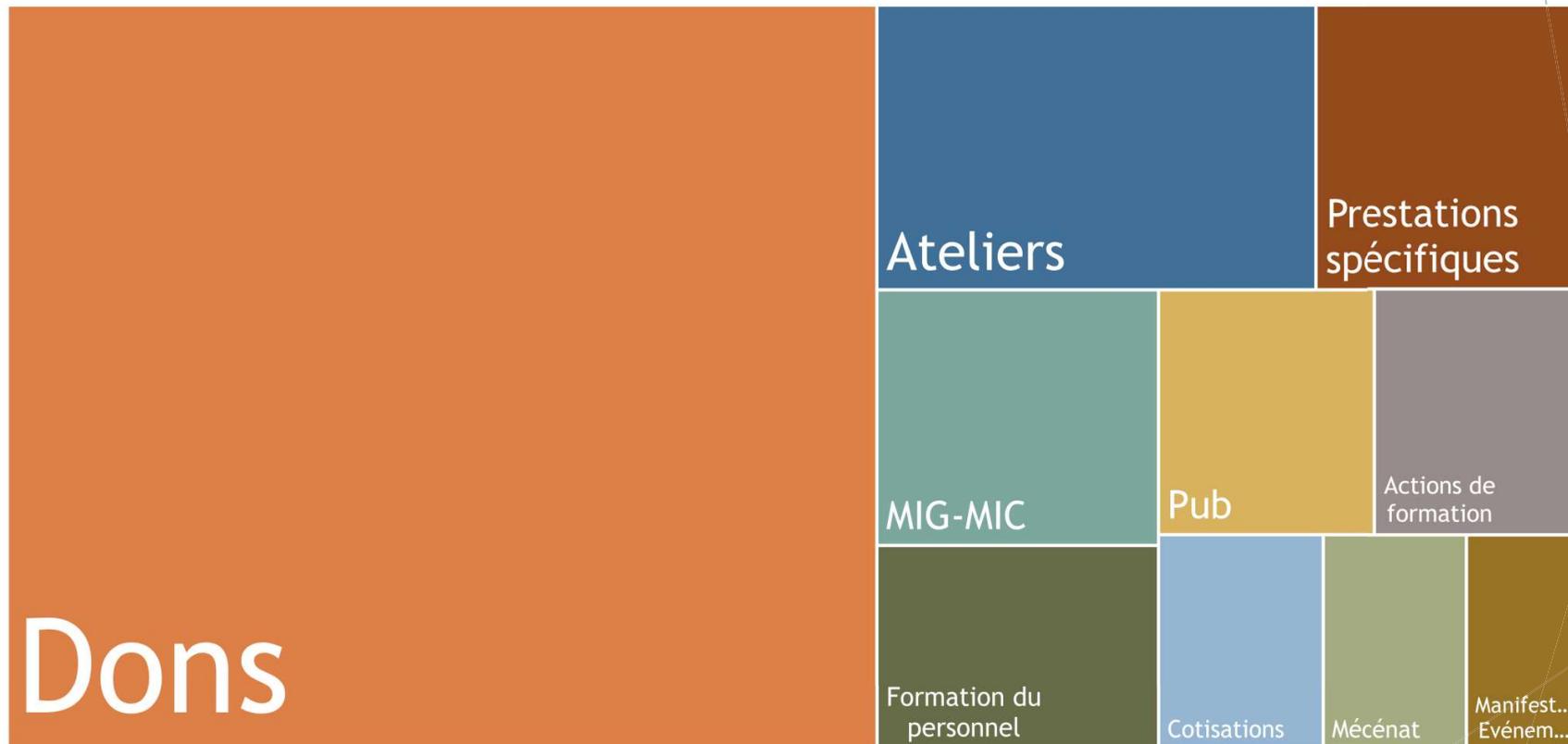
Peu de radios sont réellement en mesure de répondre à des appels à projets pour les actions exemplaires qu'elles mènent en faveur, par exemple, de l'insertion sociale, de la lutte contre les discriminations, du handicap, de l'éducation, de l'emploi, de l'environnement. Cette tendance reste limitée aux radios les mieux structurées, car la veille et le montage de dossiers sont chronophages et nécessitent un minimum de compétences et de coordination.

Comme nous le montre l'analyse fonctionnelle (6% des ressources salariées consacrées au « Développement »), les radios ne disposent pas suffisamment de temps et de ressources en interne pour se consacrer au développement de nouveaux projets nouveaux et pour aller chercher de nouveaux financements auprès des Fonds européens ou auprès des Fondations privées. Les contraintes administratives et financières des fonds européens constituent un frein supplémentaire pour les petites structures.

Aides à l'emploi

- ▶ 50% des radios ont bénéficié en 2017 d'une aide à l'emploi.
- ▶ 5 radios associatives de Bretagne reçoivent une aide au poste FONJEP (7 000 € / an) afin de soutenir leurs activités en matière d'éducation aux médias et à la citoyenneté. Ces aides au poste FONJEP représentent 17% du total des aides à l'emploi perçues par les radios associatives de Bretagne.
- ▶ En baisse de 16% entre 2014 et 2017 (- 40 000 €), le montant total de ces aides à l'emploi devrait poursuivre sa diminution sur les prochains exercices et ce en raison de la réforme des contrats aidés. Si les effets de cette réforme expliquent la baisse observée de la part des aides à l'emploi dans le budget des radios, ils devraient être davantage ressentis dans les mois qui viennent (certains contrats arrivant à échéance fin 2018 - début 2019).

Ressources complémentaires



Ressources complémentaires

PRODUITS ASSOCIATIFS

- ▶ **DONS.** Les radios confessionnelles, et notamment celles du réseau RCF, ont une pratique historique de la collecte des dons. Elles concentrent à elles-seules près de 92% des dons des particuliers, organismes, entreprises adressés aux radios associatives du territoire régional en 2017. « RCF vit grâce aux dons de ses auditeurs » : le slogan du réseau des radios chrétiennes francophones est particulièrement vrai pour les 5 radios RCF de Bretagne (les dons représentaient près de 60% des produits de ces radios en 2017). Dans les autres radios associatives du territoire, qu'elles soient linguistiques, musicales ou généralistes, les dons ne représentent qu'1% des produits des radios (seules 9 radios non-confessionnelles en ont bénéficié en 2017). Avec la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) et l'arrivée de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), les dons aux associations ont sérieusement chuté. Quid de ces ressources à l'avenir pour les radios associatives ?
- ▶ **MECENAT.** Très peu de radios ne parviennent à tirer leur épingle du jeu en matière de mécénat. 5 radios seulement ont effectivement bénéficié d'un mécénat en 2017 (pour un montant de 6 000 € en moyenne). Le recours au mécénat ne représente qu'à peine 0,8% des produits des radios.
- ▶ **COTISATIONS.** Près de 1 600 bénévoles s'étaient investies en 2017 au sein des radios associatives de Bretagne. Les cotisations représentent 3% des ressources complémentaires des radios (le montant moyen de la cotisation est de 22,25 € par bénévole).

- ▶ **MANIFESTATIONS - EVENEMENTS.** D'autres produits associatifs peuvent être générés via l'organisation de manifestations et événements (rencontres, concerts, soirées de soutien, etc.) - sous réserve de mobiliser des bénévoles en nombre suffisant pour en assurer le suivi et l'organisation. La rentabilité de ces manifestations-événements n'est pas toujours garantie. Ils constituent néanmoins des moments fédérateurs et permettent de stimuler la vie associative d'une radio ; et de communiquer en externe auprès de ses auditeurs-rices. Si ces revenus se révèlent marginaux à l'échelle du secteur, ils peuvent représenter pour certaines radios une part de revenus non-négligeables (de 8 à 10%).

Appels aux dons - Financement participatif

L'appel à la générosité du public apparaît comme un véritable défi pour les radios associatives. Organiser une campagne d'appel aux dons nécessite de véritables compétences, en plus de l'investissement en temps et en moyens humains que cela implique ; sans compter que les effets d'une campagne de collecte de fonds ne sont pas immédiats.

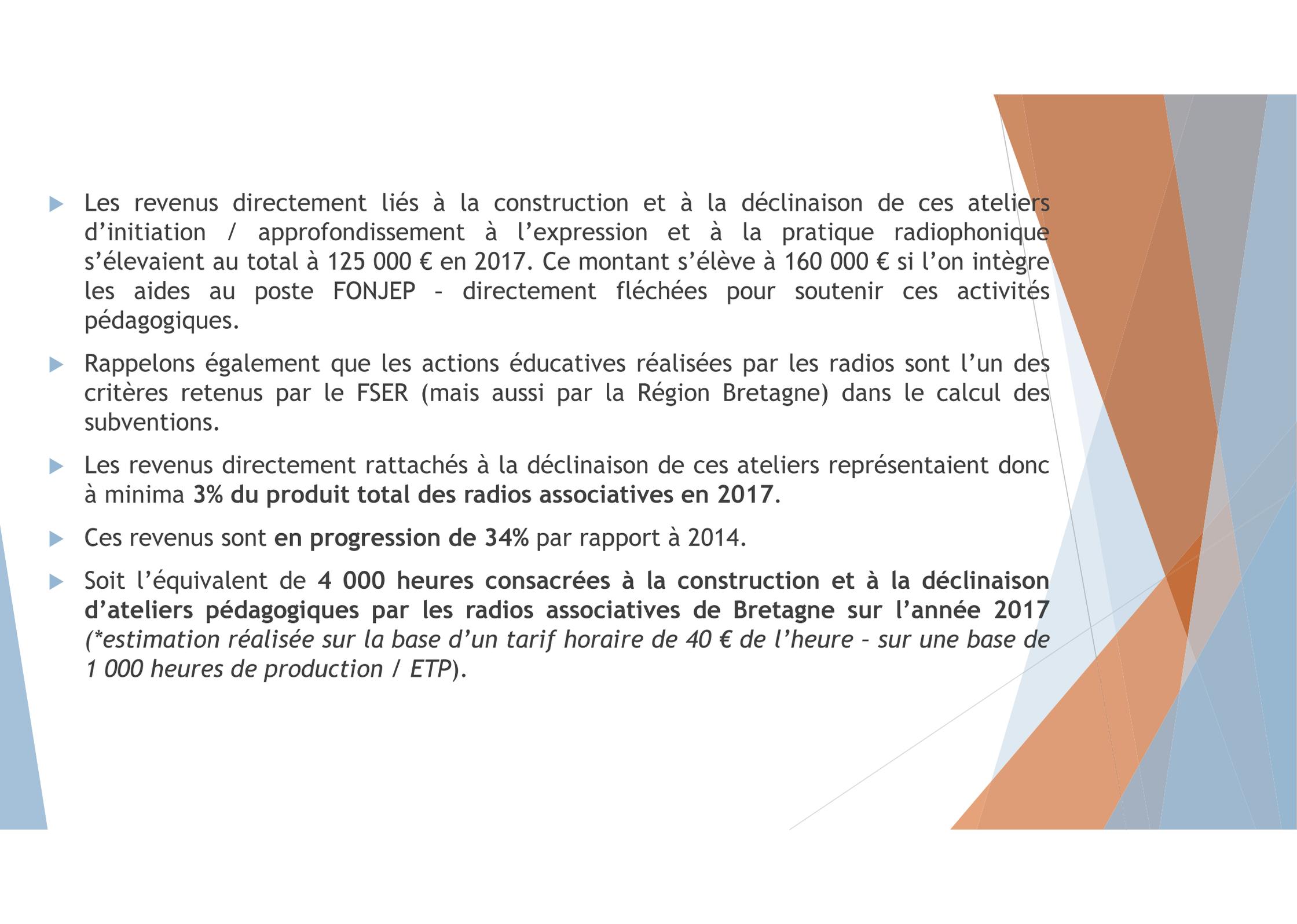
Les outils de financement participatif (ou crowdfunding) n'ont pour l'heure que faiblement été mobilisés par les radios associatives. La réussite de ces campagnes est au rendez-vous si une véritable stratégie de communication est mise en place : C'est le projet et la façon dont on va le présenter, dont on va le partager avec le public qui va permettre au public d'y adhérer ; de fédérer une communauté autour du projet de la radio. Il faut néanmoins savoir mobiliser ces outils avec parcimonie et ne pas en abuser. Les outils de financement participatif doivent permettre de financer des actions particulières, ou répondre à des besoins d'investissement spécifiques.

La participation du public au financement des radios associatives ; opérateurs médiatiques et culturels indépendants et alternatifs ; est une question d'ordre stratégique dans le contexte médiatique actuel.

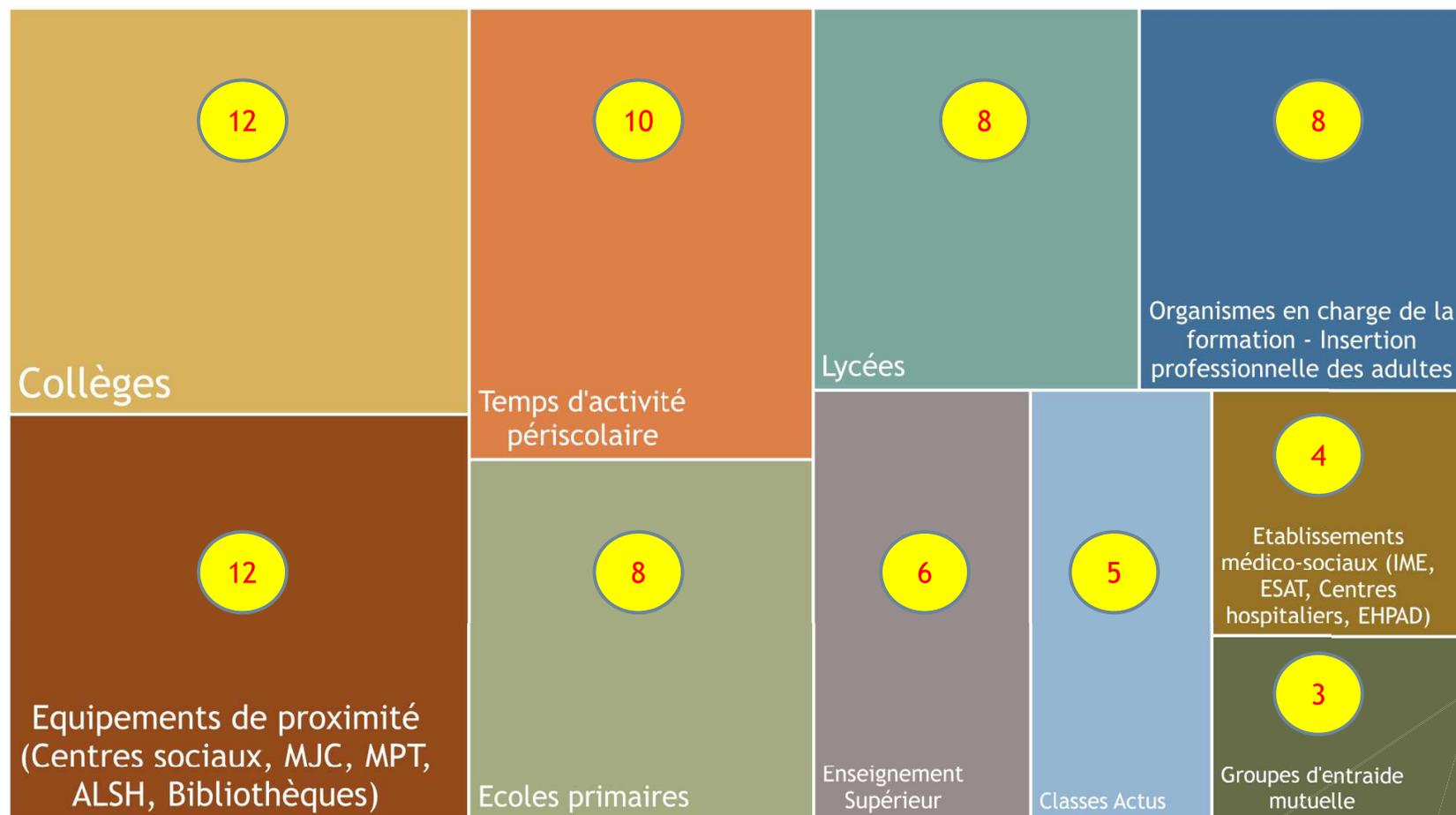
Pour aller plus loin : Julia Cagé, Sauver les médias. *Capitalisme, financement participatif et démocratie*. Paris, Éd. Le Seuil/Éd. La République des idées, 2015

ATELIERS PEDAGOGIQUES.

- ▶ Près 60% des radios ont réalisé en 2017 des **ateliers d'initiation à l'expression radiophonique** (aussi bien dans des établissements scolaires - établissements spécialisés - unités de l'enseignement supérieur - maisons de quartier - maisons de retraite - etc.).
- ▶ Pour certaines radios, ces activités s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat institutionnel plus global avec la commune ou la communauté de communes. D'autres déclinent ces ateliers dans le cadre d'appels à projets spécifiques (DRAC - DDCS notamment).
- ▶ Si certaines radios ont placé dès le départ l'éducation aux médias et à la citoyenneté au cœur de leur projet associatif, d'autres se sont progressivement professionnalisés au cours de ces dernières années pour répondre aux attentes exprimées sur les territoires par les acteurs de l'éducation.
- ▶ Cet engagement ne date pas d'hier : l'outil radiophonique, au delà du fait essentiel qu'il permet l'accès à l'expression publique pour tous les citoyen-ne-s, est un outil d'apprentissage et de consolidation de compétences fondamentales. Les radios associatives, déjà ouvertes naturellement aux bénévoles, disposent d'une réelle plus-value pédagogique.

- 
- ▶ Les revenus directement liés à la construction et à la déclinaison de ces ateliers d'initiation / approfondissement à l'expression et à la pratique radiophonique s'élevaient au total à 125 000 € en 2017. Ce montant s'élève à 160 000 € si l'on intègre les aides au poste FONJEP - directement fléchées pour soutenir ces activités pédagogiques.
 - ▶ Rappelons également que les actions éducatives réalisées par les radios sont l'un des critères retenus par le FSER (mais aussi par la Région Bretagne) dans le calcul des subventions.
 - ▶ Les revenus directement rattachés à la déclinaison de ces ateliers représentaient donc à minima **3% du produit total des radios associatives en 2017**.
 - ▶ Ces revenus sont en **progression de 34%** par rapport à 2014.
 - ▶ Soit l'équivalent de **4 000 heures consacrées à la construction et à la déclinaison d'ateliers pédagogiques par les radios associatives de Bretagne sur l'année 2017** (**estimation réalisée sur la base d'un tarif horaire de 40 € de l'heure - sur une base de 1 000 heures de production / ETP*).

Nombre de radios ayant réalisé en 2017 des actions selon le type d'établissements :



REVENUS PUBLICITAIRES / MIG-MIC

- ▶ **PUB.** Pour rappel : les radios associatives sont tenues de réaliser moins de 20% de leur chiffre d'affaires en ressources publicitaires. Les radios qui souhaitent aujourd'hui initier des démarchages commerciaux se confrontent à un manque de temps et/ou de compétences pour développer ce type de ressources. Les revenus publicitaires, en baisse de 26% par rapport à 2014, représentaient 3% du produit total des radios associatives en 2017. Seul un tiers des radios a effectivement diffusé de la publicité. Nombre de radios, pour des raisons éthiques, pour se démarquer des radios commerciales, s'interdisent de diffuser des spots publicitaires.
- ▶ **MIG - MIC.** Les radios se reconnaissent davantage dans la diffusion de messages d'intérêt général (MIG). 40% d'entre elles ont accédé à des financements complémentaires via ce biais. Les revenus liés à la diffusion de ces messages d'intérêt général ont augmenté de 24% par rapport à 2014. Ils représentent là aussi 3% du produit total des radios en 2017. Une réflexion est menée au sein de la CORLAB en vue de créer une régie « publicitaire » à l'échelle régionale autour des Messages d'Intérêts Générale et Collectif. Un travail de benchmarking auprès des autres fédérations régionales de radios nous a révélé la complexité de construire une offre commerciale équilibrée compte tenu de la diversité éditoriale des radios ; de la pluralité de leurs auditeurs-rices potentiel-le-s ; d'un positionnement éthique et stratégique hétéroclite selon les projets associatifs. La question du seuil de rentabilité pour une telle régie demeure par ailleurs incertaine pour faire face à ses charges : coût de prospection : salaire d'un-e commercial-e et de son environnement de travail, coût de fabrication des messages, etc.

PRESTATIONS SPECIFIQUES.

Certaines radios associatives développent des activités complémentaires tarifées : Couverture d'évènements et plateaux extérieurs ; Animation-sonorisation tables rondes, balades sonores ; etc.

FORMATION

- ▶ **ACTIONS DE FORMATION.** Organisme de formation continue, Radio Laser concentre la majeure partie des revenus liés à cette activité. Plusieurs salarié-e-s des radios associatives de Bretagne (journalistes notamment) interviennent ponctuellement en tant que formateurs-rices aussi bien sur des cursus de formation initiale que continue. 2 radios seulement ont eu recours en 2017 au FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) afin de soutenir la formation de leurs bénévoles.
- ▶ **FORMATION DU PERSONNEL.** La prise en charge des dépenses liées aux formations dispensées aux salarié-e-s des radios associatives de Bretagne par les OPCA (essentiellement l'AFDAS) représente 1,4% des produits des radios. Les données économiques des radios révèlent une prise en charge effective par les OPCA à hauteur de 58 000 € sur cette même année 2017.



Analyse des pratiques de mutualisation - coopération

Exigences en matière de coopération

- ▶ **Exigences économiques.** La recherche d'économie reste un moteur important mais davantage, notamment ces dernières années, dans une perspective de consolidation-pérennisation que d'amélioration des revenus.
- ▶ **Exigences de développement :** se rassembler pour diversifier et accroître les activités, permettre la progression de chacun au sein du collectif
- ▶ **Exigences de renouvellement, d'enrichissement des projets associatifs et d'apprentissage par ses pairs :** interroger le positionnement et les pratiques de sa propre radio.
- ▶ **Exigences d'accroissement des forces de négociation avec les partenaires institutionnels et politiques :** soutenir le développement du secteur radiophonique associatif dans son ensemble

Les conditions de la coopération

(cf. « Rapprocher ESS et Culture » - Bernard Latarjet)

Conditions de la coopération	Evaluation	Commentaire
Le désir et la volonté des partenaires	● ● ●	Rapports compliqués entre certaines radios. Maintien de logiques isolationnistes. Turn-over fréquent.
Leur connaissance et leur confiance réciproque	● ●	Manque de temps et d'espaces de rencontres dédiés.
Le partage de valeurs éthiques communes	● ● ● ● ●	Socle de base entre les radios adhérentes à la CORLAB.
La complémentarité de leurs compétences	● ● ●	Si cette complémentarité est avérée - comment mieux articuler ces compétences sur le long-terme ?
Leur capacité à conjuguer notoriété et identités individuelles et collectives	● ● ● ● ●	Chaque radio adhérente à la CORLAB se reconnaît dans sa singularité - et se définit comme une radio associative « de Bretagne »
L'appartenance à un territoire ou à un réseau dynamique	● ● ● ● ●	Vrai intérêt pour la pratique radiophonique en Bretagne. De nbx acteurs émergents.
Une fonction d'animation et de coordination du collectif précisément définie et confiée à une personne apte à faire travailler ensemble les membres du mouvement.	● ● ● ●	Fonction de coordination qui a su trouver sa place mais qui doit se pérenniser à partir de nouvelles orientations stratégiques. Fragilité du modèle économique.

Les domaines de la coopération - Bilan 2018

- ▶ **Représentativité institutionnelle** : CSA, Conseil Régional de Bretagne, services déconcentrés de l'Etat.
- ▶ **Expertise** : Analyse partagée des données liées à l'activité du secteur ; ingénierie de projets.
- ▶ **Production - Diffusion** : Emissions ; Reportages ; Couverture d'événements.
- ▶ **Développement de projets innovants** : L'Economie Autrement, L'Europe Autrement, L'Alimentation Autrement, Seniors On Air, etc.
- ▶ **Développement de partenariats** : DRAC Bretagne, Festival Longueur d'ondes, IUT Lannion, etc.)
- ▶ **PUB / MIG-MIC** : 3 campagnes de spots mutualisées en 2018 entre les radios adhérentes à la CORLAB.
- ▶ **Formation** : FDVA, analyse partagée de l'offre et des besoins de formation.



Perspectives et préconisations

INTERCONNAISSANCE

- ▶ Renforcer l'interconnaissance entre les radios associatives de Bretagne via l'organisation périodique de séminaires de travail dédiés.
- ▶ Développer les coopérations professionnelles directes à partir de projets communs et via la mutualisation de fonctions stratégiques.

FORMATION - ACCOMPAGNEMENT

- ▶ Développer la transformation des radios associatives par la formation, le conseil et l'accompagnement.
- ▶ Favoriser un égal accès Hommes-Femmes aux activités des radios associatives de Bretagne.
- ▶ Accompagner les radios associatives dans leur réponse aux enjeux des droits culturels.

COOPERATION - MUTUALISATION

- ▶ Soutenir la diversification des activités radiophoniques et des ressources des stations via la construction et l'expérimentation d'outils innovants et partagés.
- ▶ Encourager la mutualisation des emplois entre radios associatives de Bretagne en s'associant à un Groupement d'Employeurs.
- ▶ Soutenir la production et la diffusion élargie de nouvelles productions radiophoniques.
- ▶ Renforcer le lien avec les acteurs régionaux de la culture et de l'enseignement supérieur afin de développer des coopérations interdisciplinaires et d'initier des travaux universitaires en lien avec le secteur radiophonique associatif.

EVALUATION

- ▶ Forger et appliquer des outils d'évaluation innovants à destination des radios associatives afin d'apprécier à sa juste valeur l'impact social et territorial de l'activité radiophonique associative sur les territoires.

Synthèse des préconisations

Bénévolat	<ol style="list-style-type: none">1. Encourager la valorisation comptable du bénévolat.2. Procéder à une analyse détaillée des profils des bénévoles afin d'apprécier la diversité sociologique des contributeurs-rices volontaires des radios associatives.3. Procéder à une monographie des motifs d'intérêt et sources de motivation des bénévoles des radios associatives de Bretagne dans leur participation aux activités des radios et apprécier la part de l'investissement bénévole sur les différentes fonctions des radios associatives.4. Proposer des espaces de formation et de rencontre à destination des bénévoles des radios associatives de Bretagne pour permettre une confrontation des univers radiophoniques et un questionnement partagé sur le fonctionnement des différentes structures.
Service Civique	<ol style="list-style-type: none">5. Offrir une solution d'agrément régional - porté par la CORLAB - et proposer des fiches de mission partagées entre volontaires. Améliorer la définition des missions et éviter les risques de substitution à l'emploi6. Construire des espaces de formation - rencontre entre les différent-e-s volontaires accueilli-e-s au sein des radios et à l'attention des tuteurs7. Procéder à une analyse détaillée sur la place des volontaires en service civique au sein des radios et mesurer l'impact de ces missions sur les parcours de vie des jeunes. Procéder par ailleurs à une analyse détaillée des profils et des qualifications des jeunes volontaires accueilli-e-s

Synthèse des préconisations

Emploi

8. Amorcer et soutenir la mobilisation du dispositif PEC par les radios associatives de Bretagne
9. Conscientiser les radios associatives de Bretagne sur le manque de mixité dans les équipes et sur les déséquilibres Hommes-Femmes dans le fonctionnement courant des radios.
10. Intégrer les représentant-e-s des radios associatives de Bretagne aux instances thématiques du mouvement HF Bretagne
11. Construire des outils RH type (fiches de poste / outils d'évaluation des temps passés) pour permettre aux radios associatives de mieux apprécier le fonctionnement courant et le pilotage de leur organisation
12. Renforcer la définition et l'appréciation des 8 fonctions structurantes des radios associatives (cf. analyse fonctionnelle) - et construire un Vademecum de référence
13. Construire des partenariats avec des unités de l'enseignement supérieur en Bretagne afin d'encourager des travaux étudiants en lien avec les radios associatives
14. Encourager la mutualisation des emplois entre radios associatives de Bretagne (Gestion comptable et financière ; Assistance administrative ; Communication ; Webmastering ; Animation) en s'associant à un Groupement d'Employeurs
15. Créer des espaces de discussion entre salarié-e-s des radios associatives de Bretagne autour d'une même approche métier ; d'une même entrée fonctionnelle (ex : rencontre entre les responsables programmation des radios)

Synthèse des préconisations

Ressources	<p>16. Outiller les radios associatives afin d'évaluer, d'améliorer et mieux rendre compte de leurs actions sociales et culturelles ; et rendre visible de manière objective la plus-value apportée par les radios sur leur territoire.</p> <p>17. Soutenir les radios dans la mobilisation de produits associatifs (appels aux dons ; cotisations ; financement participatif)</p> <p>18. Construire et diffuser un catalogue-type des prestations d'ateliers d'éducation aux médias proposées par les radios associatives de Bretagne</p> <p>19. Poursuivre les travaux exploratoires à l'échelle de la CORLAB afin de bâtir une régie « publicitaire » régionale autour des Messages d'Intérêts Général et Collectif (identification d'un portefeuille clients potentiels / construction d'une offre tarifaire équilibrée et adaptée).</p>
Technique	<p>20. Construire un catalogue technique recensant pour chaque radio les types de matériels et logiciels utilisés</p>

Synthèse des préconisations

Formation	<ol style="list-style-type: none">21. Construire et défendre un argumentaire pro-actif afin d'encourager les radios associatives de Bretagne à se saisir des dispositifs de formation professionnelle continue22. Proposer des espaces de formation à destination des responsables employeurs quant aux modalités administratives et financières de la formation professionnelle continue23. Construire un catalogue de recensement des opérateurs de formation professionnelle continue et une arborescence des principales offres de formation proposées à destination des radios associatives de Bretagne24. Développer des sessions de formation mutualisées entre radios associatives de Bretagne en lien avec des projets spécifiques (Seniors On Air ; coproduction de reportages radiophoniques ; nouveaux projets de création sonore)25. Construire un plan de formation régional partagé entre les radios associatives de Bretagne autour de 5 grands axes clés : DAB+ ; Droits Culturels ; Gestion et développement de projets innovants ; Analyse de la pratique en matière d'éducation aux médias ; Construire et développer une stratégie de communication digitale.

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
1. Encourager la valorisation comptable du bénévolat	Plusieurs radios procèdent d'ores et déjà à la valorisation comptable du bénévolat. S'appuyer sur les méthodes déployées par ces radios pour construire un modus operandi univoque à destination de l'ensemble des radios du territoire.	1 ^{ère} session : Automne 2019	FDVA Formation - « Accueil et management des bénévoles au sein des radios associatives »
2. Procéder à une analyse détaillée des profils des bénévoles.	Ce travail d'analyse pourra être mené en interne à l'échelle de la CORLAB. Cette approche exige néanmoins l'appui des administrateurs-rices des radios afin de mener un relevé le + exhaustif possible auprès de l'ensemble des contributeurs-rices volontaires. Genre - Âge - Profil (demandeur d'emploi / salarié / étudiant / retraité / autre)	2019 [Un formulaire sera adressé aux radios de la CORLAB en juin 2019 pour une capitalisation des données en fin d'année]	FDVA - Fonctionnement

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
<p>3. Procéder à une monographie des motifs d'intérêt et sources de motivation des bénévoles des radios associatives de Bretagne</p>	<p>Ce travail d'analyse qualitative exige une approche méthodologique spécifique. Cet exercice n'interroge pas exclusivement le secteur radiophonique associatif ; il offre une réflexion plus large sur le sens de l'engagement associatif sur nos territoires.</p> <p>80 entretiens (5 bénévoles par radio adhérente)</p>	<p>2019 - 2020</p>	<p>FDVA Fonctionnement DLA Collectif « Evaluation de l'utilité sociale des radios associatives de Bretagne »</p>
<p>4. Proposer des espaces de formation et de rencontre à destination des bénévoles des radios associatives de Bretagne</p>	<p>La CORLAB organise des sessions de formation à destination des bénévoles des radios associatives (en 2018 notamment : Projet associatif / Fonction Employeur).</p> <p>La CORLAB prévoit par ailleurs d'organiser un workshop radiophonique en fin d'année 2019.</p>	<p>Automne 2019</p>	<p>FDVA Formation FDVA Fonctionnement</p>

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
<p>Service Civique</p> <p>5. Agrément régional</p> <p>6. Formations mutualisées</p> <p>7. Analyse détaillée des missions et de l'impact des missions</p>	<p>Proposer un portage des missions de volontariat en service au niveau régional par la CORLAB afin de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Soutenir une forme d'unicité dans la définition des missions ;• Construire des missions mutualisées au sein des radios (reportages / animation / ateliers / communication) ;• Proposer des espaces formation partagées à destination des volontaires et des tuteurs ;• Enrichir les missions existantes via des offres de mobilité entre radio adhérentes pour les volontaires ;• Offrir des perspectives enrichies à l'échelle régionale à destination des volontaires	<p>Rentrée 2019</p>	<p>Agence Service Civique DDCS 56</p>

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
8. Amorcer et soutenir la mobilisation du dispositif PEC par les radios associatives de Bretagne	<p>En décembre 2018, aucune radio associative n'avait pour l'heure eu recours aux Parcours Emploi Compétences (PEC). Communiquer auprès des radios associatives sur les modalités pratiques de ce dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none">• A qui s'adresse le contrat d'accompagnement dans l'emploi ?• Quels employeurs ?• Quel type de contrat de travail ?• Quel financement du contrat ?• Coût du contrat d'accompagnement dans l'emploi• Quel régime d'assurance chômage ?• Quels engagements ? Quel suivi ?• Auprès de qui déposer son offre d'emploi ?• Qui pilote et prescrit le contrat d'accompagnement dans l'emploi ?	Printemps 2019	Une fiche pratique pourra être réalisée en lien avec la DIRECCTE Bretagne.

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
<p>9. Conscientiser les radios sur le manque de mixité dans les équipes et sur les déséquilibres Hommes-Femmes dans le fonctionnement courant des radios.</p>	<p>Procéder à une communication spécifique à destination des radios associatives de Bretagne sur l'approche sexuée ici détaillée. L'approche sexuée figurera explicitement dans la synthèse de l'étude-action. La restitution de ce travail donnera lieu à un argumentaire détaillé sur cet aspect.</p>	<p>Printemps 2019</p>	
<p>10. Intégrer les représentant-e-s des radios associatives de Bretagne aux instances thématiques du mouvement HF Bretagne</p>	<p>Adhérer au mouvement HF Bretagne - - Désigner une représentante du Conseil d'administration de la CORLAB pour participer aux groupes de travail thématiques portés par HF Bretagne Participer à la veille statistique régionale proposée par HF Bretagne</p>	<p>Printemps 2019</p>	<p>HF Bretagne Laurie Hagimont : bretagne@mouvement-hf.org / 06 52 91 81 74</p>

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
<p>11. Construire des outils RH type (fiches de poste / outils d'évaluation des temps passés) pour permettre aux radios associatives de mieux apprécier le fonctionnement courant et le pilotage de leur organisation</p>	<p>Coconstruire avec les responsables employeurs des radios associatives des outils génériques - en lien avec l'analyse fonctionnelle qualitative - pour une meilleure définition et quantification des différentes fonctions au sein des radios.</p> <p>Exemples fiches de poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chargé-e de dvpt et de coordination ▪ Responsable de la technique et programmation ▪ Animateur-riche en charge des ateliers pédagogiques radiophoniques ▪ Animateur-riche / Journaliste en charge de l'info locale 	2019 - 2020	FDVA Fonction Employeur
<p>12. Renforcer la définition et l'appréciation des 8 fonctions structurantes et construire un Vademecum de référence</p>	<p>Aboutir à l'édition d'un Vademecum de référence sur l'ensemble des « métiers » et des fonctions au sein des radios associatives.</p>	Publication du Vademecum en 2020	CPNEF Audiovisuel

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
<p>13. Construire des partenariats avec des unités de l'enseignement supérieur en Bretagne afin d'encourager des travaux étudiants en lien avec les radios associatives</p>	<p>De nombreuses radios reçoivent couramment des demandes de stage de la part d'étudiant-e-s.</p> <p>Les radios de la CORLAB participent à la diffusion d'émissions réalisées par les étudiants de l'IUT Journalisme de Lannion.</p> <p>L'analyse des parcours des salarié-e-s des radios associatives nous permet d'identifier certains cursus privilégiés sur le territoire en lien avec nos métiers.</p> <p>➤ Construire avec les responsables pédagogiques de ces unités d'enseignement des partenariats afin d'encourager des travaux dirigés (voire des travaux de recherche doctorale) en lien avec le secteur radiophonique associatif</p>	<p>2019 - 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> • SKOL Radio • IUT Lannion • Master Politiques Patrimoniales, dvpt culturel et territoires • Collège Coopératif de Bretagne • ASKORIA • IEP Rennes • ISB Brest (Image et son) • ESRA • CREADOC <p>ANRT - CIFRE ?</p>

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
14. Encourager la mutualisation des emplois entre radios associatives de Bretagne en s'associant à un Groupement d'Employeurs	<p>Evaluer les besoins et les capacités financières des radios associatives de Bretagne sur certaines prestations clés :</p> <ul style="list-style-type: none">• Gestion comptable et financière• Assistance administrative• Communication• Webmastering• Technique• Animation / Pédagogie <p>Evaluer le nombre d'heures mobilisables afin d'initier de nouveaux emplois mutualisés à l'échelle du secteur.</p> <p>Confronter ces besoins / ces moyens à l'offre actuellement proposée par les principaux groupements d'employeurs du territoire.</p>	2019	GESTICULTEURS

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
<p>15. Créer des espaces de discussion entre salarié-e-s des radios associatives de Bretagne autour d'une même approche métier ; d'une même entrée fonctionnelle</p>	<p>Construire et proposer des journées de travail thématique afin d'encourager l'apprentissage par les pairs et d'offrir des espaces d'analyse de la pratique entre salarié-e-s des radios associatives de Bretagne.</p> <p><i>Exemples - 5 journées thématiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction / Coordination : « Comment construire des liens de proximité avec les acteurs économiques de son territoire ? » - Animation / Journalisme : « Comment couvrir les futures élections municipales en toute impartialité ? » - Pédagogie / Apprentissage : « Construire des formats d'apprentissage ludiques avec un public collégien » ; - Technique : « Aménager un plateau extérieur sur un festival » - Programmation : « Construire et enrichir sa programmation musicale avec les artistes locaux émergents » 	<p>2019 - 2020</p>	<p>AFDAS ?</p>

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
<p>16. Outiller les radios associatives afin d'évaluer, améliorer et mieux rendre compte de leurs actions sociales et culturelles ; et rendre visible de manière objective la plus-value apportée par les radios sur leur territoire.</p>	<p>Une démarche d'évaluation de l'utilité sociale et territoriale pourra être menée au long cours. Les apports de cette démarche : une dynamique collective interne renforcée ; des équipes qui montent en compétence ; une nouvelle manière de dialoguer avec les parties prenantes des radios ; une objectivation des activités des radios pour faciliter et améliorer le dialogue avec leurs partenaires institutionnels et politiques (intercommunalités notamment).</p> <p><u>Pourront être appréciés les aspects suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès à la vie culturelle - Création, émergence et diversité artistique et culturelle - Convivialité ; plaisir partagé - Mixité sociale - Sentiment d'appartenance - Citoyenneté - Capital Social / élargissement social - Insertion professionnelle et sociale - Expression - Attractivité - Développement économique - Synergie locale - Etc. 	<p>2019 à 2021</p>	<p>DLA Collectif « Evaluation de l'utilité sociale des radios associatives de Bretagne »</p>

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
<p>17. Soutenir les radios dans la mobilisation de produits associatifs (cotisations ; appels aux dons ; financement participatif)</p>	<p>La participation des adhérent-e-s ; du public au financement des radios associatives apparaît comme un véritable défi.</p> <p>Sans aller jusqu'à un « Fonds de dotation des radios associatives de Bretagne » - des outils simplifiés pour la gestion ordinaire des cotisations-adhésions ; ventes de biens et services ; formulaires de don etc. existent et sont pour certaines d'ores et déjà utilisées par des radios.</p> <p><u>Objectif</u> : proposer un guide juridique et technique des bonnes pratiques pour faciliter la gestion des cotisations et développer des campagnes de dons.</p> <p>Les outils de financement participatif n'ont pour l'heure que faiblement été mobilisés par les radios associatives. La réussite de ces campagnes est au rdv si une véritable stratégie de communication est mise en place.</p> <p><u>Objectif</u> : Professionnaliser les radios associatives en matière de financement participatif.</p>	<p>2020</p>	<p>FDVA Formation - Développer les produits associatifs de ma radio.</p> <p>Formation pro « Réussir sa campagne de crowdfunding »</p>

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
18. Construire et diffuser un catalogue-type des prestations d'ateliers d'éducation aux médias	<p>Les radios adhérentes à la CORLAB figurent dans le catalogue régional KARTA</p> <ul style="list-style-type: none">- Guide des structures ressources afin d'aider les équipes pédagogiques en lycée dans la mise en œuvre de leurs projets éducatifs. <p>Comme le montre l'étude-action, les radios associatives développent des ateliers dans une large variété d'établissements. Comment se repérer dans la variété des prestations proposées</p> <ul style="list-style-type: none">- et comment communiquer auprès de nos partenaires sur notre gamme d'activité ? <p><u>Objectif</u> : Proposer un catalogue-type des prestations-ateliers proposées par les radios. Illustrer pour chaque type d'établissement les prestations proposées via un focus particulier sur une action.</p>	Publication du catalogue Début 2020	

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
19. Poursuivre les travaux exploratoires à l'échelle régionale afin de bâtir une régie MIG/MIC	<p><u>Objectif</u> : La création progressive d'une offre de régie « publicitaire » autour des MIGC (Message d'Intérêt Général et Collectif) à l'échelle régionale permettrait de vendre des espaces publicitaires sur l'ensemble de la région. A terme, elle pourrait permettre une réelle diversification des sources de financement pour les radios.</p> <ul style="list-style-type: none">• Construction d'un argumentaire de préfiguration• Evaluation du positionnement des radios adhérentes à la CORLAB vis-à-vis des opérateurs et événements régionaux pour la diffusion potentielle de MIG-MIC [définir un périmètre harmonisé pour permettre à la CORLAB de définir une procédure interne stabilisée et d'offrir une proposition commerciale attractive et respectueuse des attentes et souhaits des radios adhérentes]	2019 - 2020	Mécénat de compétences ?

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
<p>20. Construire un catalogue technique recensant pour chaque radio les types de matériels et logiciels utilisés (1 fiche technique / radio)</p>	<p>Edition d'une fiche technique par radio recensant l'ensemble des matériels et logiciels utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion • Régie • montage • système informatique • site web • hébergement site • hébergement podcasts • streaming web • Logiciel de pige • plateformes en ligne • Applications • etc. <p>+ Annuaire des prestataires mobilisés</p> <p><u>Objectif</u> : Encourager l'entraide et l'échange de savoir-faire techniques entre radios</p>	2019	Outil à usage interne CORLAB

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
21. Construire et défendre un argumentaire pro-actif afin d'encourager les radios à se saisir des dispositifs de formation professionnelle continue	Procéder à une communication spécifique à destination des radios associatives de Bretagne sur la formation professionnelle continue. La restitution de ce travail donnera lieu à un argumentaire détaillé sur cet aspect	Printemps 2019	?
22. Proposer des espaces de formation à destination des responsables employeurs quant aux modalités administratives et financières de la formation professionnelle continue	La CORLAB organisera et animera une session de formation spécifique sur les enjeux et modalités techniques et financières de la formation professionnelle continue. <u>Objectif</u> : Sensibiliser les responsables employeurs des radios associatives.	Automne 2019	FDVA Formation - « Fonction Employeur - Enjeux et modalités techniques et financière de la formation professionnelle continue »

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
23. Recensement des opérateurs de formation + arborescence des formations proposées	Cf. document annexe Etude-action.	Printemps 2019	
24. Développer des sessions de formation mutualisées en lien avec des projets spécifiques	<p>Le développement de projets mutualisés entre radios associatives vise à soutenir la professionnalisation des équipes. L'essaimage et la généralisation d'expérimentations réussies passe par la construction de référentiels d'intervention partagés et par la participation des salarié-e-s des radios à des formations spécifiques.</p> <p><u>Exemples - projet « Seniors On Air » :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation à la conduite de projets radiophoniques de territoire en milieux médico-sociaux auprès de personnes âgées en perte d'autonomie. - Formation au recueil et à la collecte de la mémoire orale 	2019 -2020	AFDAS Radio Laser

Préconisation	Précisions	Calendrier	Partenaires / dispositifs mobilisables
25. Construire un plan de formation régional partagé entre les radios associatives de Bretagne	<u>5 grands axes clés :</u> DAB+ Droits Culturels Gestion et développement de projets innovants Ecriture et production de reportages radiophoniques Construire et développer une stratégie de communication digitale	2019 - 2020	AFDAS Radio Laser

Documents supports / Bibliographie

- ▶ « La Radio Associative » - Fiche repères réalisée en 2018 par Dominique Vasseur pour Opale/CRDLA Culture (définition, organisation, économie des services, problématiques d'accompagnement).
http://opale.asso.fr/IMG/pdf/2018_opale_crkla_fiche_reperes_radio.pdf.pdf
- ▶ Contrats aidés : 1 an après, quel impact pour les associations ? - Note de plaidoyer - Le Mouvement associatif.
<https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2018/09/Contrats-aid%C3%A9s-bilan-1-an-apr%C3%A8s-Note-de-plaidoyer-Le-Mouvement-associatif.pdf>
- ▶ Rapprocher Culture et Economie sociale et solidaire - Bernard Latarjet - Le Labo de l'ESS - 2018
https://www.ess-bretagne.org/uploads/files/cress_ressources/rapprocher_l_ess_et_la_culture_rapport_latarjet_vf.pdf
- ▶ Note de conjoncture de l'économie sociale et solidaire en Bretagne 2018 - ORESS Bretagne
https://www.ess-bretagne.org/uploads/files/cress_ressources/Note%20de%20conjoncture%202018_final.pdf
- ▶ Portrait statistique des entreprises, des salariés et des métiers du champ de l'audiovisuel - CPNEF - juin 2018
[Portrait statistique Audiovisuel France](#)
[Portrait statistique Audiovisuel Bretagne](#)
- ▶ Les inégalités hommes/femmes dans l'audiovisuel au travers des dynamiques de parcours - CPNEF - Avril 2015
http://www.cpnef-av.fr/docs/pdf/Etude_in%C3%A9galites_hommes_femmes_.pdf
- ▶ Rapport sur les stratégies des acteurs associatifs et proposition pour faire évoluer les modèles socio-économiques des associations - Rapport commandé par l'UDES et Le Mouvement Associatif - réalisé par KPMG - Juin 2017
<https://assets.kpmg/content/dam/kpmg/fr/pdf/2017/04/fr-modeles-socio-economiques-associatifs-public-externe.pdf>
- ▶ Une méthode de gestion pour les associations sportives et culturelles - OPALE - 2015
https://www.opale.asso.fr/IMG/pdf/2015_methode_gestion_assos_culturelles_opale_crkla_culture.pdf
- ▶ Rapport de branche Radios Privées 2018 (consulté mais non publié à ce jour).